



Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Jean Duceppe



B1 La naissance d'un petit parc

649 21 22 28 36
41 49 (23)

Sommaire

Annonces classées.....	B 4 à B 9
Arts et spectacles informations.....	C 1
cine-horaire.....	C 4
Bridge.....	C 8
Décès, naissances, etc. ...	A 11
Editorial.....	B 2
Etes-vous observateur? ...	B 4
Feuilleton.....	B 5
Horoscope.....	B 7
Le monde.....	A 10
Loteries — résultats.....	A 4
Météo.....	A 2
Mots croisés.....	B 8



La course au championnat

Expos 7, Phillies 4

En battant les Cubs de Chicago, les Cards conservent leur avance de quatre matches
pages 2 à 4 (tabloïd sports)

La STCUM essuie un refus du ministre des Transports

Pas question de renflouer la Société, dit-il

BRUNO BISSON

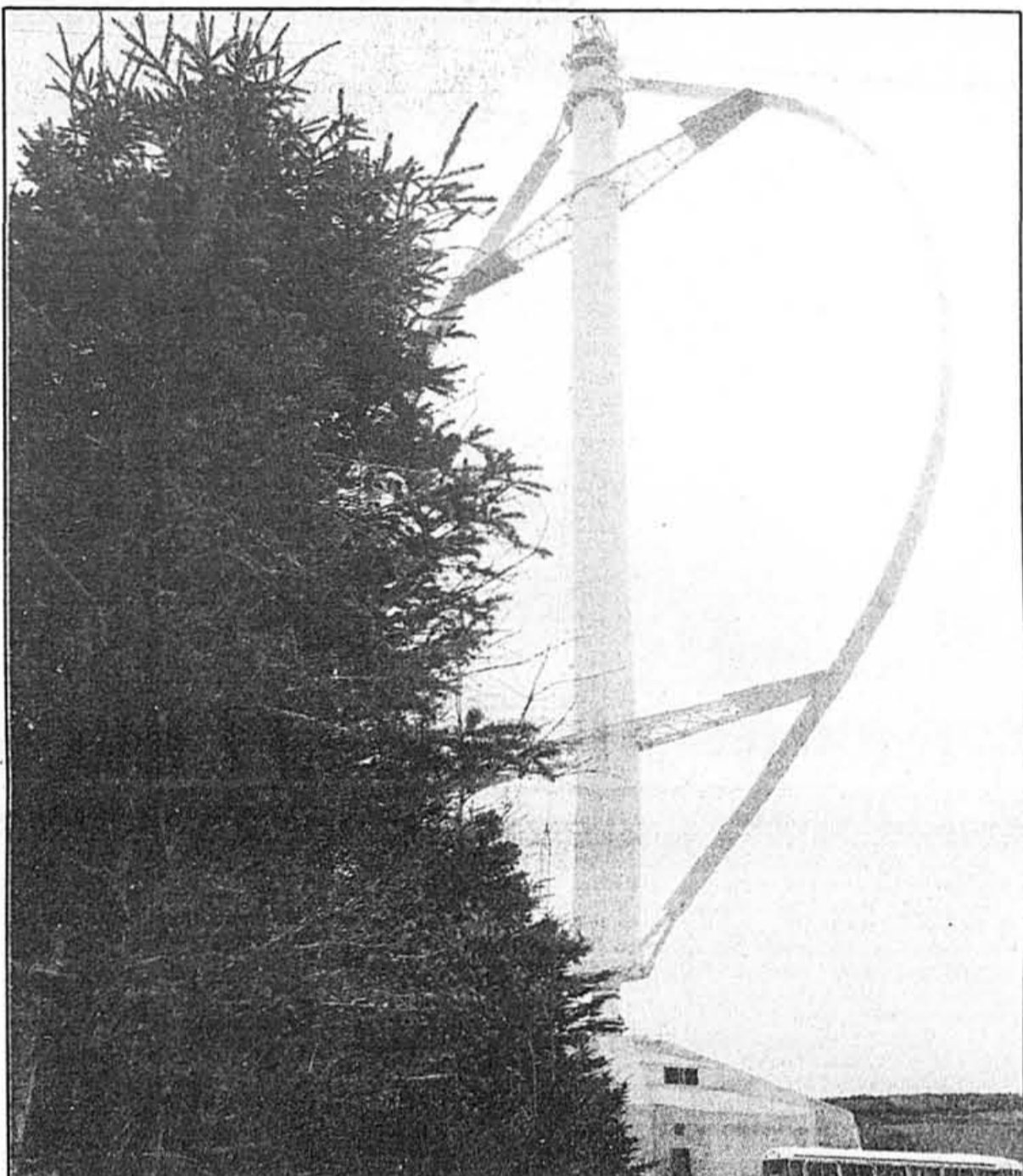
Le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, croit que la menace d'interruption de la ligne quatre du métro entre les stations Berri-de Montigny et Longueuil n'est qu'une manœuvre politique pour lui forcer la main, et que la STCUM devra s'arranger seule pour présenter un budget équilibré.

M. Côté réagissait ainsi aux récentes déclarations du président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Robert Perreault, sur l'impasse budgétaire dans laquelle se retrouve la Société faute de connaître les intentions du gouvernement sur le financement des transports en commun.

M. Côté, qui assistait hier au congrès de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRC), a renvoyé M. Perreault à ses devoirs. Il a déclaré que toutes les sociétés de transport du Québec sont dans une situation financière critique et qu'il n'a pas l'intention de précipiter ses décisions au détriment des autres conseils et sociétés de transport en commun de la province. Il s'est dit convaincu que la STCUM trouvera le moyen de présenter un budget équilibré, même si les nouvelles règles de financement du transport en commun du gouvernement ne seront pas connues avant un mois.

Le ministre a ajouté que les montants que verse le gouvernement pour renflouer les déficits d'exploitation des réseaux de transport en commun, ne devraient pas être bonifiés cette année.

VOIR REFUS EN A 2



La grande dame blanche de Cap-Chat

Une éolienne unique au monde tourne désormais dans le ciel de Cap-Chat, en Gaspésie. Baptisée Eole, elle est aussi haute que l'édifice d'Hydro-Québec et peut fournir l'énergie à un village de 400 maisons. Elle a été inaugurée hier. Nos informations, page A 2

PHOTO JEAN GOULPI, La Presse

PARIS FRANCE

Coup de tabac sur la cigarette!

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

La traque impitoyable des fumeurs de cigarettes est-elle sur le point de s'organiser en France?

La question est aujourd'hui dans l'air, et les médias débordent ces jours-ci de récits (terrifiés ou admiratifs) de la persécution infligée aux fumeurs dans divers pays occidentaux. Interdiction totale dans les restaurants de certains États américains, mise au ban du tabac dans tous les bureaux de fonctionnaires en Belgique, paquet de cigarettes à \$4 ou \$6 en Scandinavie, etc.

Une fois de plus, de grandes personnalités médicales françaises viennent de tirer la sonnette d'alarme, et le ministre de la Santé, Mme Michèle Barzach, après avoir commandé un rapport officiel au pneumologue Albert Hirsch, semble décidée à engager une véritable guerre contre le tabac.

Dans des milieux intellectuels ou bourgeois parisiens, et chez les 30-40 ans, on a volontiers l'impression que la majorité des gens que vous voyez ont cessé de fumer. Les chiffres disent le contraire: contrairement à la tendance générale en Occident, la consommation de cigarettes (90 p. cent des fumeurs) a régulièrement augmenté depuis 1950. Malgré une brève pause vers 1976, la hausse a repris. On consommait trois cigarettes par adulte et par jour en 1950; plus de six aujourd'hui! Et cela malgré une information largement diffusée sur le cancer et les maladies du tabac. «Curieusement, dit le Dr Hirsch, le nombre de fumeurs a officiellement baissé: de 59 à

VOIR TABAC EN A 2

BIENTÔT LA GRÈVE DES POSTIERS

QUELLE TEMPÉRATURE FAIT-IL EN FLORIDE, EN CEMENT ?



Ottawa «rejette» l'offre de Washington

d'après Canadian Press
WASHINGTON

Trois jours après le coup d'éclat canadien qui a paralysé, mercredi, les négociations sur le libre-échange, tout indiquait hier que les États-Unis n'accepteraient pas de faire des concessions que dans la mesure où le Canada leur emboîterait le pas.

Selon des sources américaines, les États-Unis auraient tenté ce week-end de remettre en marche le train du libre-échange, mais le Canada aurait rejeté les solutions de compromis mises de l'avant par les porte-parole de la Maison-Blanche, les jugeant inadéquates.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, s'est entretenu vendredi avec le chef du personnel du premier ministre Brian Mulroney, M. Derek Burney. Il aurait alors proposé une liste de

VOIR OTTAWA EN A 2



LE LIBRE-ÉCHANGE

2) La guerre aux barrières



ALAIN DUBUC

La meilleure façon de parler de libéralisation des échanges, c'est de commencer par le commencement.

Lorsque deux pays signent une entente de libre-échange, ils acceptent que les marchandises puissent traverser leur frontière sans entraves.

À l'heure actuelle, le Canada et les États-Unis disposent d'une foule de moyens pour empêcher d'une façon ou d'une autre les marchandises venues d'ailleurs de faire du tort à leurs industries locales. La libéralisation du commerce vise à éliminer ces barrières.

En gros, elles ressemblent plus ou moins à tous les trucs que peuvent utiliser les sportifs pour battre leurs adversaires. Dans certaines activités sportives, comme les courses de chevaux, on donne un handicap à un animal meilleur que les autres, des poids qui le ralentiront. Au hockey, la violence reste l'arme de dernier recours: on fait trébucher son adversaire ou on l'écrase dans la bande. Dans les sports olympiques, on prend des médicaments qui nous rendent plus forts et plus rapides que l'adversaire.

Essentiellement, ce sont ces trois méthodes que l'on retrouve dans l'arsenal du protectionnisme, cette tendance qu'ont tous les pays du monde à se protéger de la concurrence qu'exercent les autres pays.

Si on se place du côté canadien, le but de l'opération est de ne plus avoir de bâtons dans les roues quand on vend des choses aux Américains. On espère donc

exporter plus qu'avant, ce qui créera des emplois et augmentera notre prospérité. Le hic, car il y en a un, c'est que nos voisins ont exactement les mêmes intentions: eux aussi veulent vendre davantage au Canada.

Or, si on vend plus aux USA, c'est donc que l'on fera mal à certaines industries américaines. Et à plus forte raison, une pénétration accrue du géant américain sur notre territoire est évidemment menaçante pour certains de nos secteurs.

Et c'est là le problème général: les gains que l'on peut retirer de la libéralisation des échanges en valent-ils la chandelle quand on sait que nous perdrons inévitablement des plumes?

Mais il y a d'autres problèmes, plus précis, que l'on peut apprécier en regardant de plus près ce que sont les fameuses bar-

VOIR BARRIÈRES EN A 4

NOUVELLES FRONTIÈRES

MARTINIQUE
GUADELOUPE
À PARTIR DE 349\$

VOL ALLER-RETOUR
TOUS LES VENDREDIS
À COMPTER DU 18 DEC.
TAXE EN SUS

288-4800
RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT

Lavalin va brasser du vent avec le plus gros mixer au monde

Et comme le dit Bernard Lamarre, «quand Éole tourne vite, elle rapporte \$1 000 de l'heure... quatre fois plus qu'un avocat»

ROCH CÔTE
envoyé spécial de La Presse
CAP CHAT

Elle tourne. Et pourtant... On ne l'a pas toujours cru, mais hier, sur les hauteurs de Cap Chat, le doute n'était plus possible. Un vent doux de 35 kmh entraînait dans sa course lente l'éolienne géante qui se dresse désormais, tel un objet futuriste, dans l'horizon du village gaspésien.

Éole, c'est son nom, accomplissait paresseusement, hier midi, ses dix tours-minute dans un silence presque parfait. C'est à peine si on entendait le léger battement des pales, comme l'écho un peu sourd du vent dans une voile.

Tout le gratin de la maison Lavalin et quelques dizaines de personnalités politiques, d'ingénieurs et de journalistes avaient pris deux avions spéciaux à Montréal pour aller voir tourner dans le ciel gaspésien cette merveille de la technologie nouvelle.

Bernard Lamarre, le pdg de la firme d'ingénierie, exprimait en ces termes le soulagement et la satisfaction de tous ceux qui ont participé à ce projet: «Jusqu'à

présent, je pensais que c'était un beau jouet mais que ça rapporterait jamais rien; mais là, elle tourne, et quand elle tourne vite, elle rapporte \$1 000 de l'heure... c'est quatre fois plus qu'un avocat».

L'éolienne de Cap Chat est unique au monde. Nulle part ailleurs n'a-t-on construit une machine de ce genre si haute et si puissante. Éole mesure 110 mètres de haut, 64 de large et, malgré la sveltesse de ses lignes, pèse un bon 200 tonnes. On n'a pas osé, ailleurs dans le monde, construire d'éoliennes verticales de cette envergure. Les Californiens ont bien construit des éoliennes assez puissantes mais elles sont horizontales.

La verticalité permet à Éole d'être en prise directe, sans courroie ni boîte de vitesses ni changement d'axe, avec la génératrice. Il en résulte une plus grande efficacité dans la production de l'énergie.

Mais le défi de la verticalité était de taille et il a même soulevé des difficultés inattendues.

C'est bien pourquoi on était fier hier, chez Lavalin, d'avoir enfin monté ce bel objet et d'envisager

désormais l'avenir commercial de cette génératrice d'un genre nouveau.

Les promesses d'Éole

À quoi au juste servira ce beau joujou au pays de l'hydroélectricité? A peu de choses à vrai dire. On ne verra pas pousser de sitôt des éoliennes un peu partout dans l'horizon québécois.

La raison en est simple. L'électricité des barrages revient à deux cents le kilowattheure tandis que le kWh de l'éolienne de Cap-Chat coûte, lui, 15 cents. L'éolienne ne sera donc utile au Québec que dans des régions éloignées où on aura profité à l'utiliser en alternance avec une centrale diesel.

L'avenir de l'éolienne, aux yeux du pdg de Lavalin, est dans l'exportation. «Les pays d'Afrique, a-t-il précisé hier, sont un marché extraordinaire pour ce genre de technologie».

C'est une phrase qu'aura bien noté sans doute le conseiller spécial du président du Sénégal qui faisait partie hier de la grande visite à Cap Chat.

Le ministre québécois de l'Énergie, John Ciaccia, a de son côté lancé le message que l'exportation de cette technologie québécoise ne laisserait pas son ministère indifférent. Même promesse du côté de Monique Landry, députée fédérale de Rimouski et ministre d'État aux Transports, qui a dit voir dans l'éolienne une belle occasion de transférer technologique vers l'Afrique.

On sait donc vers quels cieux les yeux sont tournés. Mais il faudra, a souligné M. Lamarre, que le kWh de l'éolienne ne dépasse pas les 15 cents pour rester un produit d'exportation intéressant. Les centrales au mazout généralement en usage en Afrique produisent le kWh au coût d'environ 25 cents.

Une autre condition pour l'exportation, ce sera de réduire la taille des éoliennes. Celle de Cap-Chat risque fort de demeurer en fait un spécimen unique. Sa taille n'en fait pas un produit idéal d'exportation. Mais, comme l'a dit Bernard Lamarre, il est plus facile de produire en modèle réduit ce qu'on a construit en grand que de faire l'inverse.

Produire des bébés-Éoles

Un autre condition pour l'exportation, ce sera de réduire la taille des éoliennes. Celle de Cap-Chat risque fort de demeurer en fait un spécimen unique. Sa taille n'en fait pas un produit idéal d'exportation. Mais, comme l'a dit Bernard Lamarre, il est plus facile de produire en modèle réduit ce qu'on a construit en grand que de faire l'inverse.

L'idéal désormais visé par Lavalintech, la filiale de Lavalin qui

possède l'éolienne de Cap Chat, réside dans une éolienne d'une capacité d'environ 1000 kWh, soit quatre fois moins qu'Éole. Cette dimension est plus manœuvrable et la multiplicité des petites éoliennes permet plus de sécurité en cas de panne.

Un actif pour Lavalintech

La mise au point d'une éolienne d'exportation exigera encore quelques années de recherches et \$2 à \$3 millions d'investissement. Cela viendra s'ajouter aux \$38 millions qu'il a fallu déboursier pour arriver à faire tourner Éole en toute sécurité sur les hauteurs de Cap Chat.

La firme Lavalin ne fait pas partie en réalité des initiateurs du projet d'éolienne. Ce sont Hydro-Québec, par l'intermédiaire de l'IREQ (Institut de recherche) et le Conseil national de la recherche du Canada qui ont lancé l'affaire. Lavalin a fait son apparition dans l'aventure lorsqu'elle a reçu le contrat d'ingénierie de l'éolienne.

L'an dernier, alors que l'éolienne aurait dû tourner depuis un an déjà dans le ciel gaspésien, Hydro-Québec offrait à Lavalin

d'acheter la machine pour \$1 avec le risque suivant Hydro, qui avait déjà investi plus de \$30 millions dans le projet, avancerait les fonds jusqu'à ce que la note atteigne les \$37 millions. Au-delà de cette limite, Lavalin y irait à ses frais.

La note a monté à \$38 millions. Éole aura donc coûté en réalité \$1 million à Lavalin. C'est le prix que vient de payer la filiale Lavalintech pour s'en porter acqureur. Cette filiale prévoit, dans les cinq ans du contrat de vente qui la lie à Hydro-Québec, en tirer des revenus bruts d'au moins \$6 millions.

Lavalintech vend le kWh 25 cents à Hydro. C'est ce qui fait dire au pdg de Lavalin que l'éolienne rapporte \$1 000 l'heure quand elle tourne vite, c'est-à-dire lorsqu'elle produit ses 4000 kWh. En réalité, la moyenne du vent à Cap Chat permettra à Éole de produire environ 1 500 kWh, ce qui, pour reprendre la comparaison de M. Lamarre, représenterait plutôt une seule fois les honoraires d'un avocat de Bay Street. C'est tout de même beau pour une compagnie qui se met à vendre du vent...

Postes: Parrot est très peu optimiste

Presse canadienne
OTTAWA

Le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot n'est guère optimiste quant à l'offre formulée hier par Postes Canada et a qualifié les négociations tenues au cours de la journée d'exercice de relations publiques.

M. Parrot formulait ses propositions que les parties tentaient d'en arriver à un règlement négocié avant l'échéance fixée à mercredi pour le déclenchement d'une greve ou d'un lock-out.

«Il me semble évident que tout ce qui s'est passé aujourd'hui a servi beaucoup plus à attirer l'at-

tention de la presse qu'à favoriser les négociations sérieuses», a lancé M. Parrot.

De son côté, le porte-parole de la Société canadienne des Postes, David Newman, affirme que les propositions formulées hier constituaient essentiellement «une offre touchant la totalité des questions discutées au cours des séances de négociations tenues jusqu'à présent».

Et, a-t-il ajouté, l'offre comprend la position de la société de la Couronne sur les recommandations du conciliateur Claude Foisy.

Le syndicat doit répondre officiellement aujourd'hui à la dernière offre patronale.

Régions: Québec veut être traité comme les Maritimes et l'Ouest

BRUNO BISSON

Le gouvernement du Québec réclame d'Ottawa un traitement équivalent à celui que les Maritimes et l'Ouest du pays ont obtenu pour la mise sur pied d'un plan de développement régional.

Le ministre québécois des Transports, responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, a présenté hier aux maires et préfets de l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec (UMRCQ) réunies en assemblée générale, les grandes lignes d'un plan d'action visant à décentraliser la prise de décisions sur le développement régional au profit des villes et des MRC.

Dans son allocution, chaudement applaudie, le ministre Côté a rappelé que les provinces maritimes et celles de l'Ouest ont reçu environ \$1 milliard, dans les deux cas, pour favoriser le développement des régions éloignées et y créer de l'emploi.

À l'issue de son allocution, M. Côté a déclaré qu'avec les taux de chômage dramatiques que connaissent certaines régions comme la Gaspésie ou l'Abitibi, il ne voyait pas de raison pour que le Québec soit exclu d'une entente semblable à celles conclues entre Ottawa et d'autres provinces.

Toutefois, il a précisé qu'il n'était pas question que le Québec cède une partie de ses juridictions à Ottawa en matière de développement dans les régions.

Le plan d'action de son ministre prévoit la tenue de sommets économiques dans toutes les régions administratives du Québec. Ces sommets réuniront les maires et préfets des MRC ainsi que les principaux agents économiques de chacun des régions.

Ces sommets serviront à planifier à long terme les stratégies de développement les plus efficaces et les plus rentables localement, tout en privilégiant l'interaction économique avec les centres urbains.

M. Côté a ravi les congressistes réunis en déclarant que le développement régional ne doit plus être à la remorque de Montréal et de Québec. Il estime également qu'une part importante des décisions devra toujours venir du gouvernement provincial, mais que les projets concrets seront élaborés en régions selon les besoins et les possibilités particulières de chacune d'entre elle.

Enfin, a déclaré le ministre, le plan d'action devrait faire en sorte que les milieux d'affaires, centralisés à Montréal, se montrent plus intéressés à investir en régions et à collaborer à la relance des économies locales.

Le ministre a profité de sa présence devant la tribune de l'UMRCQ pour qualifier de «foutaise» une étude publiée récemment et qui recommandait au gouvernement de centraliser la recherche et le développement dans les grands centres urbains, comme Québec et Montréal.

SUITE DE LA UNE

REFUS

La STCUM essaie un refus du ministre des Transports

Le président de la STCUM avait déclaré jeudi dernier que la Société ne pourra présenter son budget tel que prévu, le 30 septembre, parce que la loi lui interdit de faire un déficit et qu'il lui manque \$17 millions pour couvrir les dépenses d'exploitation prévues de \$535 millions.

Quant à l'interruption du service sur la ligne Montréal-Longueuil, M. Perreault a déclaré hier à un quotidien de Montréal que si la STCUM est forcée d'équilibrer son budget en coupant dans les services, c'est la ligne de métro de Longueuil qui serait interrompue.

M. Côté estime que cette déclaration a seulement pour but de faire pression sur son ministre afin qu'il impose aux municipalités de la Rive-Sud et de Laval le paiement d'une quote-part pour le transport en commun. Le STCUM demande depuis plusieurs années que ces municipalités, qui profitent de ses services, soient mises à contribution.

Joint chez lui hier, M. Perreault a répliqué qu'il ne voit toujours pas comment la STCUM pourra présenter un budget d'exploitation équilibré puisque les municipalités de la CUM ont déjà fait savoir qu'elles ne peuvent augmenter leur part du financement au-delà des 4 p. cent prévus.

«La seule façon d'équilibrer notre budget si nous ne connaissons pas le montant du financement du gouvernement, c'est d'augmenter la part des usagers de 15 ou 16 p. cent». Ce à quoi, a-t-il ajouté, la STCUM se refuse.

Actuellement, la STCUM est obligée d'utiliser, pour la préparation de son budget, des normes de financement que le gouvernement du Québec pourrait modifier à la baisse.

Selon M. Perreault, il est impératif de connaître les règles du jeu qu'entend proposer le ministre des Transports. La STCUM estime que son déficit d'exploitation pourrait atteindre \$114 millions par année en 1994.

«Nous avons proposé des solutions à long terme au ministre, a expliqué M. Perreault, comme l'imposition d'une taxe sur la masse salariale ou une taxe sur l'essence. Le ministre doit élargir ses sources de financement, sans quoi nous aboutirons à une situation intolérable d'ici quelques années seulement.»

M. Perreault s'interroge aussi sur ce que décidera le ministre quant à la quote-part qu'exige la STCUM des villes de la Rive-Sud et de Laval. Le président a insisté sur le fait que cette quote-part ne ferait que résoudre le problème du financement pour l'année en cours. À long terme, le problème du financement ne fera qu'empirer, malgré les \$2 à \$15 millions que pourraient verser ces municipalités.

Finalement, le président de la STCUM reproche essentiellement au ministre de ne pas préciser les nouvelles règles du jeu pour la planification à long terme du transport en commun.

Exemple: la Société apprenait récemment que le gouvernement a décidé de couper unilatéralement une partie de ses contributions au déficit d'exploitation de la ligne de chemin de fer Montréal-Rigaud ainsi qu'à l'achat de nouveaux autobus et avertis. Au total, ce désengagement de Québec s'est élevé à \$12 millions.

«Nous avons trouvé l'attitude du ministre complètement incompréhensible lorsque nous avons appris qu'il nous coupait de \$12 millions. Si on ne connaît rien de ses intentions, il nous devient impossible de planifier le développement de notre réseau de transport.»

De son côté, le ministre a reproché hier à la Ville de Montréal et à la CUM d'être responsables des délais dans l'adoption de nouvelles règles de financement.

Il a rappelé que la commission parlementaire qui s'est penchée sur ces problèmes et qui devait avoir lieu en décembre 1986, a entendu les mémoires des groupes concernés il y a seulement un mois, soit les 25 et 26 août.

«La Ville de Montréal nous a demandé de retarder la commission parlementaire de décembre 1986 à cause de l'élection d'une nouvelle administration. La CUM nous a ensuite demandé un nouveau délai parce qu'elle négocierait de nouveaux contrats de travail avec ses employés. Si la commission parlementaire avait eu lieu l'an dernier comme prévu, les décisions gouvernementales seraient déjà connues et le budget de la STCUM seraient à l'équilibre», a déclaré le ministre à La Presse.

Enfin, M. Côté a révélé que les décrets gouvernementaux fixant les montants qui seront versés pour financer l'exploitation des réseaux de transport, sont prêts. Ils cheminent présentement dans les comités ministériels chargés de les étudier avant leur dépôt au conseil des ministres. Ils pourraient être rendus publics dans environ un mois.

D'ici à leur adoption, a-t-il insisté, il n'a pas l'intention de faire un cas spécial de la STCUM.

TABAC

Coup de tabac sur la cigarette

38 p. cent. Mais, outre que ces sondages sont sujets à caution, ils montrent tout simplement que les habitudes des fumeurs ont changé: il y a davantage de grands fumeurs qu'auparavant.»

Le professeur Hirsch regarde avec envie des pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres, où l'on a fait reculer le «poison». En France, où l'on a le culte de l'individualisme, la lutte contre le tabagisme est pratiquement au degré zéro.

Le principal effort dans ce domaine date de la loi Simone Veil de 1976, du nom du ministre de la Santé de l'époque. Campagne d'information, interdiction de fumer dans les bureaux de postes et autres locaux du gouvernement, suppression de la publicité. Des consignes avaient été données à la télévision, et la cigarette (sauf interviewés) est disparue du petit écran.

Cette loi, assez modérée, n'a pas longtemps été appliquée. A Paris, il n'y a guère que dans les taxis non-fumeurs, dans une partie des trains et des avions où il soit impossible de fumer. On fume dans les établissements scolaires. Mieux encore: les fabricants de cigarettes ont contourné la loi sur la publicité avec un aplomb extraordinaire. Désormais, «Gauloises» ou «Camel» font de pleines pages dans les journaux ou s'étalent sur les murs en annonçant: «Gauloises...allumettes... Le plus extraordinaire, c'est que la fabrication des cigarettes françaises et le commerce des cigarettes en général sont un monopole d'État qui relève de la SEITA (l'équivalent de la SAQ pour l'alcool). Or la SEITA, gouvernementale, a vu son budget (illégal) de publicité passer de \$20 millions en 1980 à \$50 millions en 1984.

«Nous ne déplorons pas le Dr... les précautions de santé n'ont guère été prises en considération dans ce domaine. Le prix du paquet français les moins cher est deux ou trois fois moins élevé qu'en Allemagne, en Scandinavie ou en Grande-Bretagne. Qui plus est, ce sont les cigarettes les plus

nocives, à plus fort taux de nicotine et de goudron qui sont les moins chères, ce qui est le comble de l'absurde.» Seul point positif: le monopole d'État avec ses 40 000 points de vente exclusifs contribue quelque peu à freiner la consommation. Ce qui pourrait expliquer un chiffre cité par un médecin dans *Le Point*, et selon lequel le Français ne consommerait que 2,4 kilos de tabac par année (contre, encore aujourd'hui, 4,5 kilos au Canada!)

M. Hirsch conteste ce chiffre, qui lui paraît invraisemblable. «De toutes manières, expliquait-il, ce qui est important et grave, c'est que la consommation a tendance à augmenter. Que l'on fume de plus en plus jeune, et que chez les jeunes, il y a maintenant autant de filles que de garçons qui fument. Or plus on commence jeune, plus les risques augmentent. Le nombre d'années pendant lesquelles on a fumé constitue un facteur aggravant.»

Il y a dans son rapport des chiffres pour le moins étonnants. Chez les 12-13 ans, il y a déjà 12 p. cent de fumeurs. À 16 ans, ils sont plus de 50 p. cent. À 18 ans, ils sont plus des deux tiers. Ce qui empêche les statistiques d'expliquer, c'est le fait que pas mal de 35-45 ans finissent par s'arrêter. «Mais il faut savoir, dit M. Hirsch, que si l'on a fumé pendant vingt ans, les risques de cancers ou d'autres maladies restent importants pendant une quinzaine d'années.» Il ne suffit donc pas d'arrêter de fumer: il vaut mieux ne pas avoir commencé.

Est-ce en partie une lubie de médecin? Peut-on comparer un mort par cancer à 65 ans à la destruction d'une vie à 20 ans par la drogue ou un accident de la route?

«Je ne vois pas pourquoi, répond le Dr Hirsch, les morts par cancer entre 45 et 64 ans, seraient moins dramatiques qu'une mort à 20 ans.» Chiffres officiels: 54 000 morts par an liés au tabac, dont 32 000 par cancer. La première cause de décès aujourd'hui chez les hommes de 45-64 ans. Facture lourde pour le budget public de la Santé: environ \$10 milliards. Contre des recettes fiscales de \$5 milliards.

Le rapport Hirsch propose une série de mesures. D'abord une augmentation radicale et immédiate du prix des cigarettes, le renchérissement, de plus, des cigarettes les plus nocives. L'application immédiate de la loi Veil sur la publicité (y compris la commande par des marques de cigarettes de grandes... courses à la voile). L'interdiction totale et formelle dans les écoles secondaires et les lycées, ou la mauvaise habitude se contracte par osmose et instinct grégaire.

Il serait également favorable à l'inscription obligatoire sur des paquets d'une mise en garde sévère du genre: «Un fumeur sur quatre meurt d'une maladie liée au tabac.»

Pour l'instant, le ministre de la Santé a frappé, en ce qui concerne les lycées, avec apparemment des réactions favorables. Restent

le prix du paquet (dont l'augmentation ferait monter l'indice des prix), la suppression réelle de la publicité, des mesures concernant les lieux publics.

«Pour l'instant, j'attends, je surveille avec vigilance, dit M. Hirsch. Je sais que les mesures d'exclusion comme on en voit aux États-Unis sont inapplicables en France. Mais on peut faire beaucoup. D'autant plus que l'image positive (virile, séductrice, décontractée, moderne) de la cigarette est, malgré tout, en train de s'inverser aujourd'hui. C'est un espoir.»

OTTAWA

Ottawa - rejette l'offre de Washington

concessions que l'on pourrait faire de part et d'autre en vue de faire redémarrer les pourparlers, affirmait-on hier à Washington.

Toujours selon les mêmes sources, les États-Unis auraient marqué une ouverture face à l'une des principales demandes canadiennes, soit l'instauration d'un mécanisme obligatoire de règlement de différends commerciaux. Mais dans un même souffle, Washington aurait réclame un assouplissement des restrictions canadiennes sur les investissements étrangers.

Du côté canadien, on reconnaissait qu'il y a bien eu un échange téléphonique entre les porte-parole des deux gouvernements tard vendredi soir. Mais le directeur des communications au bureau du premier ministre, M. Bruce Phillip, a qualifié les entretiens d'exploratoires. Selon lui, les États-Unis n'ont pas fait de véritables nouvelles propositions, et le Canada n'a par conséquent eu rien à rejeter.

Un responsable américain a lui-même admis que le terme «propositions» était peut-être trop fort pour qualifier la démarche de l'administration américaine.

De son côté, le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, qui a rencontré brièvement hier à Washington le secrétaire américain du Trésor, M. James Baker, a dit que d'éventuelles nouvelles propositions américaines lui paraissent encourageantes. «Mais pour le moment, nous ne pouvons qu'attendre», a-t-il ajouté.

M. Wilson se trouvait dans la capitale américaine à l'occasion de la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

De part et d'autre on reconnaissait hier qu'il faudra sortir rapidement de l'impasse si l'on veut préserver la moindre chance d'en arriver à une entente provisoire avant dimanche soir prochain, date limite fixée par le Congrès américain.

Aux yeux de M. Murray Smith, de l'Institut de recherches sur les affaires publiques, à Ottawa, «il est minuit moins une et Cendrillon cherche encore les clés de son carrosse».

6/49: le gros lot n'a pas été gagné

Presse canadienne
TORONTO

Les numéros tirés hier au Lotto 6/49 sont: 21, 22, 28, 36, 41 et 49. Le numéro complémentaire est le 23.

Le gros lot de \$2279 158,80 n'a pas été gagné. Dans la catégorie 5/6 plus, il

y a trois gagnants qui recevront \$287 005,20 chacun. Le tirage fait 206 gagnants de \$3 196,20 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 13 024 lots de \$97,20. Enfin, 258 457 lots de \$10 seront remis à ceux qui ont choisi trois chiffres de la combinaison gagnante.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-2	12	Ensoleillé
Outaouais	2	17	Ensoleillé
Laurentides	0	12	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-3	13	Ensoleillé
Mauricie	1	12	Ensoleillé
Québec	0	10	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-2	12	Ensoleillé
Rimouski	3	10	Ciel variable
Gaspésie	3	10	Ciel variable
Bas-Comeau	0	10	Ciel variable
Sept-Îles	0	10	Ciel variable

États-Unis	Min.	Max.
Boston	9	17
Buffalo	8	17
Chicago	8	21
Miami	24	29
New York	11	17

les capitales	Min.	Max.
Amsterdam	7	15
Athènes	19	33
Acapulco	25	33
Berlin	7	15
Bruzelles	6	18
Buenos Aires	12	21
Copenhague	8	15
Genève	9	18
Hong Kong	23	25
Le Caire	21	33
Liabonne	20	23
Londres	7	15

La Quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres 671
à quatre chiffres 7639

39-7-01
Dimanche le 27 septembre 1987

Stewart formellement accusé du meurtre de son prof

SUZANNE COLPRON

■ C'est un Robert Stewart échevelé et l'air hagard qui s'est présenté hier midi au Palais de justice de Montréal pour se voir formellement accuser du meurtre du professeur Robert William, poignardé vendredi matin dans une école secondaire du centre-ville.

La carrure impressionnante sous un pull de lainage beige, le jeune homme de 20 ans, au poignet de plâtre, a comparu devant le juge Roger Savard, de la Cour des sessions de la paix.

— «Bob» Stewart levez-vous.

Les sourcils froncés et les yeux mi-clos, l'accusé a obéi. Du haut de ses 165 centimètres, il a écouté sa mise en accusation avant d'être reconduit illico en cellule, au centre de détention de la rue Parthenais.

Sa soeur Elizabeth, assise à l'extrême droite dans la deuxième rangée, s'est levée à son tour. Visiblement bouleversée par les événements, elle a quitté la salle des comparutions d'un pas silencieux. Dans le corridor du Palais, un ami l'attendait.

«Je ne veux rien dire. Je n'ai rien à dire», a-t-elle déclaré, d'une voix faible, aux journalistes qui l'ont assaillie à sa sortie de la salle.

«Oui, Robert vivait avec moi», a toutefois précisé Elizabeth Stewart qui, la veille, était allée chercher son frère à Côteau-du-Lac, en compagnie des policiers.

Normal et cohérent

L'avocat de l'accusé, Me Robert Sacchitelle, étant absent de la Cour pour des motifs personnels, Stewart a été représenté par Me Alexandre Spagnoli.

L'enquête pro forma a été fixée au 6 octobre.

Me Sacchitelle, avocat de l'aide juridique spécialisé dans les causes de meurtre, a toutefois eu une conversation téléphonique avec son client, vendredi soir. Il l'a également rencontré brièvement avant qu'il ne comparaisse devant le juge, hier midi.

«Il était cohérent, mais inquiet, a-t-il assuré. Il voulait surtout savoir ce qu'il adviendrait de lui et ce qui allait se passer en Cour», a précisé l'avocat, joint par *La Presse* à son domicile.

L'enquête pro forma permettra au procureur de la Couronne de communiquer à l'avocat de la défense les éléments de preuve qu'il possède dans ce dossier, a expliqué Me Sacchitelle.

S'il le juge opportun, l'avocat pourra demander la tenue d'une enquête préliminaire. Les personnes qui ont été mê-

lées à ce drame devront alors se présenter en Cour pour témoigner.

Si, par contre, l'avocat de la défense estime que les éléments de preuve présentés par la Couronne sont suffisamment convaincants, il pourra sauter l'étape de l'enquête préliminaire et demander la tenue d'un procès avec jury.

«Dans un cas comme dans l'autre, mon client plaidera non-coupable», a indiqué Me Sacchitelle.

Hémorragie massive

Par ailleurs, l'autopsie faite sur le corps de Robert William, 37 ans, par le pathologiste Claude Pothel du laboratoire de médecine légale de Montréal, a révélé que le professeur était mort d'une hémorragie massive, causée par la perforation d'organes vitaux.

La victime a été poignardé à l'abdomen et à l'estomac avec un couteau à longue lame et transportée à l'hôpital

Royal Victoria, où elle est décédée après avoir subi deux interventions chirurgicales.

Son corps sera exposé et inhumé en Gaspésie, où il a été envoyé par train hier soir, a indiqué le sergent-détective Raymond Bellemarre, de la section des homicides de la police de la CUM.

Assigné à cette enquête avec son collègue Guy Lachapelle, M. Bellemarre a capturé l'accusé à Côteau-du-Lac, où celui-ci s'était rendu «sur le pouce».

«L'interrogatoire a été bref», a souligné le sergent-détective. «Après avoir consulté son avocat, Stewart a dit qu'il ne voulait rien dire qui puisse l'incriminer.»

Au moment de l'agression, il semble que Stewart et le professeur William se trouvaient seuls dans une salle de cours, située au sous-sol du Montreal High School. Une dispute sur les résultats scolaires de l'étudiant serait à l'origine de ce drame.

Hurluberlu arrêté

■ Une dizaine d'agents de la Sûreté du Québec ont dû intervenir hier matin pour maîtriser un hurluberlu de 36 ans, qui s'était barricadé dans la maison de sa concubine à Saint-Lin, dans les Laurentides.

Criant et faisant jouer de la musique à tue-tête, l'individu, armé d'une carabine de calibre .22, aurait menacé de faire sauter sa voiture, après l'avoir décorée de rubans, vendredi soir.

Sa concubine, contre laquelle il aurait aussi proféré des menaces de mort, a toutefois réussi à s'enfuir avec sa fillette de trois ans. Elle s'est réfugiée chez un voisin, qui a aussitôt alerté la Sûreté du Québec.

Appelé à la rescousse, le groupe d'intervention tactique de la SQ est arrivé sur les lieux, vendredi soir, vers 23 h. Mais ce n'est qu'hier matin, que les policiers sont parvenus à établir le contact avec le forcené.

Celui-ci est finalement sorti de la demeure vers 7 h et n'a offert aucune résistance à son arrestation. Il doit comparaître demain au Palais de justice de Joliette, pour répondre à des accusations de voies de fait et de menaces de mort.

Aucun coup de feu n'a été tiré, a précisé l'agent Denis Haché, porte-parole de la SQ.



Les agents du groupe tactique de la Sûreté du Québec ont dû intervenir hier matin pour maîtriser un individu armé, qui s'était barricadé dans la maison de sa concubine, à Saint-Lin, dans les Laurentides, après avoir menacé de faire sauter sa voiture.

L'accord de principe approuvé à R.-C.

Presse Canadienne

■ Les journalistes de la société Radio-Canada au Québec ont approuvé dans une proportion de 67 p. cent l'accord de principe conclu la semaine dernière pour le renouvellement de leur convention collective.

Les 400 membres du syndicat des journalistes étaient sans entente collective depuis deux ans et demi et sont les derniers à conclure une entente avec la société d'État.

La nouvelle convention, en vigueur jusqu'en novembre 1989, procure notamment une plus grande sécurité d'emploi aux employés des émissions d'affaires publiques ayant plus de trois ans de services, à qui l'employeur devra faire connaître le motif d'un non-renouvellement de contrat. Cette décision pourra être contestée par voie de grief et référée à un arbitre.

L'entente prévoit aussi des augmentations salariales de plus de 15 p. cent réparties sur les quatre années de la convention, qui viendra à échéance en novembre 1989.

Hôtels ravagés

■ Deux hôtels de Beauceville ont été ravagés par les flammes en moins de 12 heures. Le premier incendie a pris naissance vendredi soir vers 21 h 30, à l'hôtel Beauceville, et forcé l'évacuation de huit clients. Quant au second, il a débuté hier matin au motel Jarraud. On soupçonne que ces deux incendies ait été allumés par une main criminelle. La Sûreté du Québec de la région de Saint-Georges-de-Beauce enquête.

Cinq jeunes suspects arrêtés

■ Cinq jeunes hommes, âgés de 18 à 25 ans, ont comparu hier au Palais de justice de Hull, relativement à la mort de William Cole, 25 ans, dont le corps a été retrouvé le 12 août, dans le parc de la Gatineau. La Sûreté du Québec, qui a arrêté ces cinq suspects, connus des milieux policiers dans la région de Hull, a de plus émis un mandat d'arrestation contre Flint Fouard Caya, 33 ans.

La vieille dame de Westmount a été violée

■ L'autopsie faite mercredi sur le corps de la vieille dame de 88 ans, trouvée morte mardi sa maison de Westmount, a révélé que la victime, Nina Farmer, avait été violée et étranglée avec ses bas culottes. L'octogénaire d'origine russe portait seulement un manteau et une robe lorsqu'elle a été découverte sur le plancher de sa chambre à coucher, les mains liées derrière le dos. Un voisin aurait rapporté avoir vu un homme s'enfuir de la maison lundi, vers 16 h. Interrogé par les policiers, il aurait toutefois été incapable de le décrire. Il semble néanmoins que l'assassin était connu de la victime, puisqu'il n'y avait aucune trace d'effraction dans la maison, a indiqué la police.

Nursing Québec, meilleure revue spécialisée de 1987

■ La revue *Nursing Québec* vient de remporter le titre de meilleure revue spécialisée de l'année, dans la cadre du dixième concours annuel de l'Association des journalistes de la presse spécialisée. *Nursing Québec*, publiée par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, est un mensuel fondé en 1920 et tirant à 70 000 exemplaires.

La rédactrice en chef de la revue est Nicole Rodrigue. Le jury devait s'appuyer à la fois sur la qualité rédactionnelle de la publication et sur sa toilette graphique.

Quelque 96 soumissions ont été présentées au concours. Les lauréats, dans les autres catégories, sont Suzanne Blanchet, de *Protégez-vous*, pour une enquête sur les pensionnats (meilleur article de fond), Francine Gagnon, de la revue *Bâtiment*, pour un article sur les HLM au Québec (meilleur article court), Françoise Pitt, de la revue *L'Alimentation*, pour un profil de Jacques Maltais, président de Métro-Richelieu (meilleur profil), et Michel Dongois, de la revue *Courants*, pour la qualité de l'écriture.

Les lauréats se partagent diverses bourses offertes par la société Gaz Métropolitain, totalisant \$1 700.

Le jury était présidé par Claude Picher, chroniqueur économique à *La Presse*, et comprenait Jean Pelletier, du *Journal de Montréal*, et Francine Montpetit, collaboratrice à *La Presse*.

Fondée en 1973, l'Association regroupe les journalistes et pigistes d'une centaine de revues spécialisées québécoises.

Ventes d'objets rares pour les pauvres

L'Union française a ouvert ses portes, hier, pour la deuxième journée consécutive, aux amateurs de meubles rares et d'objets précieux. Débutée avant-hier, la vente d'antiquités françaises au profit des Petits Frères des Pauvres se poursuit aujourd'hui jusqu'à 17 h. Outre quelque 2 000 articles mis en vente, 25 objets d'art sont exposés et seront attribués aux plus offrants.

PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE



La matière la moins aimée du primaire: le français!

ANDRÉ PRATTE

■ Il n'y a rien que les élèves du primaire aiment moins faire en classe que du français. Même l'apprentissage des mathématiques obtient davantage la faveur des petits Québécois que celui de leur langue maternelle.

C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée auprès de 400 élèves de huit écoles situées sur les territoires de deux commissions scolaires et dont les résultats sont publiés dans le numéro d'octobre de la revue *Vie Pédagogique* du ministère de l'Éducation. L'enquête a été menée par Mme Georgette Goupil, professeur de sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal, et M. Jean Archambault, psychologue à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Quand on a demandé aux élèves ce qu'ils aiment le moins faire à l'école, 36 p. cent ont répondu le français; 21 p. cent, les mathématiques, et 12 p. cent, l'anglais.

Quand on leur a demandé ce qu'ils aiment le plus, 24 p. cent ont répondu l'éducation physique; 18 p. cent, les mathématiques; 16 p. cent, les arts plastiques, et seulement 9 p. cent, le français.

Notons qu'on ne suggérait pas de réponses aux élèves. Ceux-ci devaient compléter des phrases telles: «Ce que j'aime le plus faire à l'école, c'est...».

Par ailleurs, appelés à identifier la punition qu'ils détestaient le plus, 43 p. cent des enfants ont répondu «la copie». Plusieurs élèves ont souligné qu'on les obligeait à copier en employant plusieurs couleurs.

Les auteurs de la recherche laissent entendre qu'il pourrait y avoir un lien entre l'utilisation fréquente de la copie comme punition et le peu de goût que manifestent les petits Québécois pour le français: «Il s'agit là d'un paradoxe inquiétant: les enfants n'aiment pas une matière des plus importantes au programme,

et c'est le médium (l'écriture) principal de cette matière qui est utilisé comme agent de punition».

Autre découverte intéressante faite par ces chercheurs: les professeurs du primaire auraient tendance à s'emporter et à crier en classe. C'est en tout cas ce qu'indiquent les réponses des élèves lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils aiment le moins chez leurs professeurs. Le quart ont répondu: «lorsqu'ils nous crient après», et 29 p. cent ont répondu qu'ils n'aimaient pas que les enseignants soient de mauvaise humeur, chicanent, disputent, «chialent», etc.

Quarante pour cent des enfants, quand on leur a demandé ce qu'ils n'aimaient vraiment pas chez leur professeur, ont répondu que c'était qu'il crie ou qu'il se fâche. «Puisqu'un pourcentage important de réponses est consacré aux cris, écrivent les auteurs, on peut se demander jusqu'à quel point cette modalité d'intervention est encore utilisée en classe.»

Reisman vs Murphy, c'est comme Gérald Larose vs Paul Gobeil

Voici un truc pour ceux qui trouvent que les nouvelles sur le libre-échange sont alarmantes.

Dès que vous lisez une ligne sur le sujet, dites-vous que le négociateur canadien, Simon Reisman, c'est le président de la CSN, Gérald Larose et que Peter Murphy, le porte-parole des États-Unis, c'est le ministre Paul Gobeil!

Grâce à cet exercice simple, vous verrez qu'il est beaucoup plus facile de décoder les déclarations fracassantes et les sous-entendus des négociations quand on les regarde comme une bataille du Front commun. Ce parallèle est loin d'être artificiel. À force de parler de libre-échange, on oublie qu'il s'agit d'une négociation, qui respecte les mêmes règles du jeu que n'importe quelle autre négociation. Il permet aussi de rappeler que malgré tous les coups de poings sur la table, l'État québécois et ses employés ont signé leurs conventions collectives.

Quant on pense aux relations entre États, on pense d'habitude au pittoresque du Sommet de la francophonie, au formalisme des Sommets économiques ou à la camaraderie fraternelle de Ronald et de Brian partageant leur amour des mélodies irlandaises.

Les négociations commerciales, même entre pays civilisés,

n'ont rien à y voir. Les États délèguent des négociateurs, dont le métier est de faire les «sales jobs». Leur mandat, c'est d'aller chercher le plus de concessions possibles de leur partenaire et de céder le moins possible, en prenant les moyens qu'il faut.

Vous souvenez-vous, dans le temps du Front commun, de Paul Gobeil fixant des dates limites, affirmant qu'il ne pouvait plus mettre d'argent sur la table, exigeant d'importants reculs de la part des syndicats? Et vous rappelez-vous des menaces de grèves, des dénonciations de M. Provigo, l'homme à abattre.

Pour le libre-échange, l'arsenal est le même. Peter Murphy, dès le départ, a affirmé que tout était sur la table (quand on sait que les Américains veulent exclure une foule de secteurs), poursuivait en critiquant nos programmes sociaux (quand on sait que la charge fiscale qu'ils représentent pour les entreprises charme les Américains). Pourquoi? Pour faire peur à l'adversaire et le mettre en position de faiblesse.

Claque la porte sans la fermer

Quant à M. Reisman, son départ précipité rappelle étrangement les ruptures classiques de négociations. On claque la porte sans la fermer, et on va

chercher de nouveaux mandats, de la même façon que Paul Gobeil a cédé des sommes additionnelles après l'intervention de Robert Bourassa ou qu'un syndicat demande un mandat de grève «au moment opportun».

Et même si M. Reisman avait d'excellentes raisons pour s'estimer mécontent, son geste était également une manoeuvre médiatique. C'est en quittant la table qu'il a réussi, pour la première fois en 18 mois, à faire mettre le libre-échange avec le Canada à la une de certains journaux américains.

De la même façon, les premiers ministres provinciaux ont découvert avec stupeur, il y a deux semaines, que les sujets les plus complexes n'avaient pas encore été résolus par les négociateurs des deux pays.

Ça aussi, ça fait partie du folklore de la négociation. Les dossiers chauds bloquent jusqu'à la dernière limite et c'est aux petites heures du matin que des hommes mal rasés et gorgés de café finissent par apposer leur signature en bas d'un document.

C'est pour cette raison que si les négociations reprennent, on peut s'attendre à d'autres sous-bretards d'ici le 4 octobre à minuit, la date limite fixée au président Reagan par le Congrès et le Sénat pour déposer un projet d'entente entre les deux pays.

SUITE DE LA UNE

BARRIÈRES

La guerre aux barrières

rières que les négociateurs, M. Simon Reisman pour le Canada, et M. Peter Murphy pour les États-Unis, tentent péniblement d'éliminer.

La première de ces méthodes, la plus classique, c'est le tarif. Il s'agit ni plus ni moins d'une taxe imposée sur les produits étrangers. Son but est très clair: quand on impose une taxe sur un produit américain, il se vend plus cher au Canada et il est donc plus difficile à écouler. Cela permet donc aux fabricants canadiens de ce même produit de se la couler douce. C'est l'équivalent des handicaps: on alourdit l'adversaire.

Plus on a peur d'un produit, plus le tarif est élevé. Par exemple, les Canadiens ne craignent pas le bois américain, parce qu'on a tout ce qu'il nous faut à meilleur marché ici: le tarif sur le bois américain est donc minime, 2,7 p. cent.

En revanche, les filatures canadiennes et surtout québécoises, un secteur mou s'il en est un, ont bien du mal à résister à la concurrence étrangère: pour les protéger, on a imposé des tarifs musclés: 21,5 p. cent.

Cela étant dit, il n'est pas si difficile que cela de baisser les tarifs, parce que ça s'est déjà fait. Depuis des années, tous les pays membres du GATT ont dû alléger leurs tarifs. Dans le cas du Canada, ils sont passés de 6 p. cent en

moyenne au début de la décennie à 3,8 p. cent maintenant. Les tarifs américains, quant à eux, s'élevaient à 2,3 p. cent.

Le problème, car il y en a un là aussi, c'est que les rares secteurs où les tarifs sont élevés sont fragiles et ont besoin de cette protection. Et même s'il est facile de parler abstraitement de leur élimination, les résultats pourront être dramatiques dans certains secteurs, si on ne prend pas de mesures particulières. On ne peut donc pas fonctionner seulement avec une paire de ciseaux et une calculatrice: il faut tenir compte des cas particuliers.

Mais il y a d'autres méthodes pour bloquer les produits, souvent plus pernicieuses, que l'on appelle les barrières non-tarifaires. Il y en a une foule.

Les premières consistent, comme dans la rudesse au hockey, à donner une jambette à l'adversaire: en imposant des quotas, qui limitent carrément la quantité d'un produit qu'un pays peut vendre chez nous. On peut aussi imposer des taxes punitives, comme les Américains l'ont fait avec notre bois d'oeuvre. On peut également créer de toutes pièces des règlements conçus sur mesure pour embarrasser un concurrent, comme certains règlements d'hygiène qui ont pour but de bloquer les fromages français.

Le troisième groupe de mesures ressemble plutôt aux stéroïdes anabolisants que prennent les haltérophiles. Au lieu d'embêter l'adversaire, on donne artificiellement des forces à un secteur industriel pour le rendre plus performant, à un tel point que les

étrangers ne peuvent pas le concurrencer. C'est le cas des politiques d'achat gouvernementales qui excluent les fournisseurs étrangers. C'est aussi celui des subventions qui donnent aux entreprises un avantage marqué.

Ces mesures non tarifaires sont moins nombreuses que les tarifs. Mais elles sont beaucoup difficiles à éliminer parce qu'elles sont souvent une partie intégrante de nos politiques économiques, comme on peut le voir avec le dossier chaud du tribunal d'arbitrage et la question des subventions qui ont provoqué la rupture des négociations. Elles touchent donc à la marge de manoeuvre économique des pays.

Ajoutez à cela le fait que l'ouverture des frontières mène à une intégration plus poussée des deux sociétés, ce qui soulève une autre série de questions délicates, portant sur la souveraineté politique, culturelle et sociale.

Voilà le tableau d'ensemble. Au premier abord, ce n'est pas rose. Mais la définition du libre-échange utilisée dans cet article est une définition théorique. C'est ce qui se passerait si les deux pays appliquaient dogmatiquement un libre-échange pur et dur.

Dans les jours qui suivent, nous verrons que ce n'est pas ce qui se produira. Dans la vraie vie, les deux pays limiteront la portée du libre-échange et l'assortiront d'une foule d'exceptions. Ça devient alors beaucoup moins dramatique.

Demain: Qu'est-ce que le libre-échange changera dans la vie de tous les jours?

La participation des salariés à l'entreprise est acceptée en autant que le syndicat veille constamment au grain

LISA BINSSE

QUÉBEC

La participation des salariés à la vie de leur entreprise est possible, et peut même constituer une nouvelle forme de syndicalisme, mais en autant que le syndicat soit très présent, veille constamment au grain et «force quelques portes» au besoin.

C'est ce qui se dégage des propos tenus hier par des travailleurs syndiqués lors d'un atelier, en marge du colloque de la Confédération des syndicats nationaux sur les relations de travail qui portait sur des expériences de participation à l'entreprise.

Connu dans la région de Jonquière comme un syndicat «combatif et revendicateur», qui y existe depuis 50 ans, le Syndicat des pâtes et cartons (CSN) se retrouve en mai 1983 avec un employeur — la compagnie Price — qui veut vendre son usine et devant une population qui tient le syndicat responsable de cette fermeture.

Le syndicat, a expliqué son président M. Jean-Marc Gagnon, ne voulait pas voir ses quelque 390 membres perdre leurs emplois. Avec leur accord, il s'est mis à la

recherche d'un acheteur et a convaincu Cascades, propriété de la famille Lemaire de l'Estrie, de se lancer dans l'aventure. Alors que Price, souligne M. Gagnon, annonçait un déficit de \$3 millions cette année-là, Cascades a fait \$9,3 millions de profit.

M. Gagnon a fait remarquer que malgré les nouvelles idées exprimées par le nouvel employeur, celui-ci voulait en partant geler les salaires pendant trois ans, supprimerait les emplois de 34 hommes et n'offrirait aucun plan d'assurance, ni de plan de retraite. L'achat était conditionnel à la signature de cette offre que les travailleurs... ont rejetée.

Le syndicat et Cascades devaient par la suite s'entendre sur un contrat de travail de trois ans avec des hausses de salaires pour les deux dernières années, un plan d'assurance et un plan de régime de retraite, tous deux administrés par le syndicat.

S'ajoutait à la convention une formule de partage du profit, d'une durée d'un an, qui prévoyait le paiement d'un montant forfaitaire basé sur les profits avant impôts. À titre d'exemple, un travailleur se voyait garantir \$1 000 si les profits excédaient \$4

millions. Cette formule pouvait sembler alléchante, d'expliquer hier M. Gagnon, mais elle était injuste. Les cadres bénéficiaient d'une formule leur donnant dix fois plus.

La compagnie a poursuivi ce partage des profits après la période d'un an, mais selon sa propre formule. Aux négociations de 1987, les travailleurs ont rejeté toute forme de participation, notamment parce que les cadres recevaient toujours dix fois plus qu'eux dans le partage des profits. Lors des dernières négociations, en plus de voir leurs salaires haussés, les salariés ont aussi obtenu 5 p. cent si les profits bruts de l'année 1988 sont supérieurs à \$8 millions et 6 p. cent si ces profits excèdent \$10 millions.

Malgré le rejet par les salariés de la formule patronale de partage, Cascades leur donne quand même le pourcentage qui leur revient et M. Gagnon note, en

riant, qu'il voit mal comment il pourrait leur demander de retourner le cheque.

M. Gagnon, conscient du chemin parcouru depuis quatre ans, déplore toutefois que l'entreprise qui fait partager ses ouvriers aux profits ne consulte pas le syndicat lorsqu'il s'agit d'investissements. «On n'est pas traité en vrais partenaires.»

Il est en faveur d'accroître la participation à l'entreprise, mais selon les besoins de ses membres et accompagnée de certains pouvoirs décisionnels.

Selon lui, le syndicat a repris son rapport de force depuis la vente de l'usine à Cascades, notamment parce qu'il s'est assuré de sa présence partout où l'employeur se retrouvait.

«Si la compagnie prend la parole dans une réunion quelconque, on y prend la parole aussi. Si les frères Lemaire viennent avec leur famille à Jonquière pour par-

ticiper à un souper ou une partie de balle, le syndicat y est aussi. Ceci nous permet de discuter avec eux, ce qui inquiète la direction locale. Cascades est plus ouvert, mais la direction locale n'a pas changé.»

Les autres expériences dont il a été question hier sont plus récentes et différentes. Elles n'impliquent pas les profits puisqu'il s'agit de deux sociétés de transport en commun, celle de la Rive-Sud et celle de Montréal.

Dans le cas de la Rive-Sud, c'est le syndicat qui a initié une plus grande participation des membres dans leur travail pour les valoriser.

Après quatre mois, Claude LeDuc, président du syndicat des préposés à l'entretien, a remarqué que l'expérience «n'est pas parfaite, mais elle a donné des résultats concrets et on a obtenu des choses qu'on avait été incapable d'obtenir en négociation, comme une plus grande sécurité d'emploi.»

La prudence est conseillée avec les nouvelles formes de gestion des entreprises

LISA BINSSE

QUÉBEC

«Ils sont à l'écoute, mais ils sont aussi à l'argent!»

Ce commentaire hier de M. Jean-Marc Gagnon, président du Syndicat des pâtes et cartons de l'usine Cascades de Jonquière, traduit bien l'une des constatactions — ou en quelque sorte une mise en garde — faites à quelques reprises par les conférenciers et certains intervenants au colloque de la CSN sur les relations de travail.

Certes, contrairement à M. Raymond Malenfant, propriétaire du Manoir Richelieu, «pour qui, affirme un intervenant, un syndicat acceptable est un syndicat mort», certains employeurs sont devenus plus «raffinés» dans la gestion de leur personnel.

Mais, de rappeler hier M. Gérald Larose, président de la CSN, et sa vice-présidente Monique Simard, les syndicats ne doivent pas se faire leurer par les nouvelles approches patronales, ni par le nouveau langage. Les em-

ployeurs veulent d'abord et avant tout produire plus à moindre coût et faire des profits.

Dans ses remarques à la fin du colloque de deux jours sur les nouvelles stratégies patronales en matière de gestion, M. Larose a fait les réflexions suivantes.

«La réalité qui nous confronte tous les jours n'est pas exactement la même dans tous les secteurs, dans tous les syndicats. Nous sommes traversés par des tensions et des contradictions. L'exercice (le colloque) a au moins permis qu'on puisse savoir l'ampleur des différents phénomènes. Le colloque nous aura permis de constater à nouveau que les intérêts, les valeurs, les objectifs que nous portons vont toujours rencontrer l'adversité.»

M. Larose est d'avis que les objectifs de la CSN depuis plusieurs années n'ont pas à être modifiés, «même si nous avons à composer autrement».

Quant à l'image de la CSN, discutée lors du colloque, M. Larose souligne que la centrale doit trouver le moyen pour faire en sorte que les «véhicules» soient appropriés à nos messages. «Mais le plus important, c'est le message.»

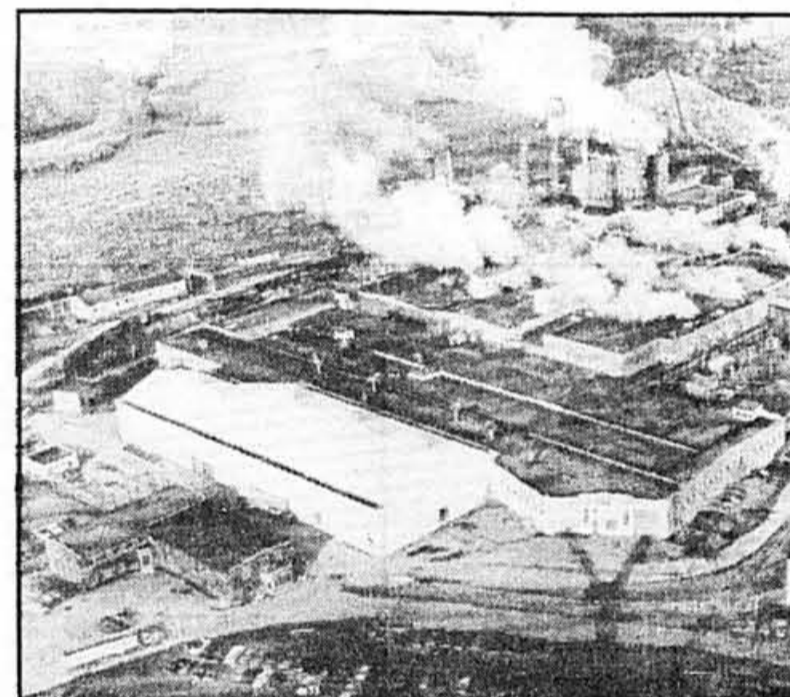
Il y a aussi été question lors du colloque du retour de «l'individualisme» et ce qui signifie lorsque l'individu est mis en opposition aux droits collectifs.

Un autre sujet qui a été soulevé hier en marge du colloque, c'est le droit de grève dans les secteurs public et privé, un sujet qui préoccupe plusieurs des quelque 200 participants au colloque. Mme Catherine Loumé, présidente de la Fédération des affaires sociales, a rappelé que dans le secteur public, et plus particulièrement dans le secteur de la santé, ce droit est reconnu en théorie, mais sapé dans la pratique.

Même si les syndicats dans ce secteur ont tenté de trouver d'autres moyens, force est de constater, dit-elle, que l'arrêt de travail est le seul moyen efficace.

Elle s'est demandée si les syndicats devront, comme dans les années '30, «débrayer pour obtenir le droit de débrayer!»

Provincial Tirage du 07-09-25 NUMÉROS LOTS 2607161 500 000 \$ 607161 50 000 \$ 07161 1 000 \$ 7161 100 \$ 161 25 \$ 61 10 \$		Quotidien Semaine du: 07-09-21 3 4 LUNDI 320 4834 MARDI 918 1611 MERCREDI 427 8846 JEUDI 917 4042 VENDREDI 645 1676 SAMEDI 671 7639	
La Mini Tirage du 07-09-25 NUMÉROS LOTS 519090 50 000 \$ 19090 5 000 \$ 9090 250 \$ 090 25 \$ 90 5 \$ 51909 1 000 \$ 5190 100 \$ 519 10 \$		INTER Tirage du 07-09-25 NUMÉROS LOTS 011994 250 000 \$ 11994 2 500 \$ 1994 250 \$ 994 50 \$ 94 10 \$ NOS NON DÉCOMPOSABLES: 25 000 \$ 619780 860923 602473	
649 Tirage du 07-09-26 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi 21 22 28 36 41 49 No complémentaire: 23 GAGNANTS LOTS 6/6 0 2 279 158,005 5/6 + 3 287 005,205 5/6 206 3 196,205 4/6 13 024 97,205 3/6 258 457 10,005 Télédiffusion des tirages: Mercredi: 22 h 30 TVA Samedi: 22 h 53 TVA VENTES TOTALES: 16 998 594,005 PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 800 000,005		Super Loto Tirage du NUMÉROS LOTS 1 000 000 \$ 100 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 50 \$ 10 \$ NUMÉROS LOTS 1 000 000 \$ 100 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 50 \$ 10 \$ Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.	



L'ex-usine de la Price de Jonquière a été rachetée en 1983 par Cascades qui y a inauguré une formule de participation des travailleurs.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Loberge 729-4324. ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Colisse Pop. St-Rene Goupil, 271-2610. ARGENT disponible en 5 jours, 1ère et 2e hyp. Coisse Etablissement De La Rive Sud, Michel Dumoulin 671-5937. NOTAIRE recherche prêteurs en 2ème hypothèque, Rapide. FINANCIER L'ÉCÉ, 945-2377. 1ÈRE ET 2ÈME HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation de la propriété résidentielle et commerciale CREDIT VIA, 253-3354	710 OCCASIONS D'AFFAIRES ACHAT de condo-biôtel Cabarets, Rep. Dominique, Bon rendement. Site de choix. 845-6890 ou 466-7062. ACHETERAIS permis de courtier en immobilier, 383-8169 ACHETONS brevets, inventions, commerces et autres. Vente, marketing, finance, 527-8585. AGENTS pour territoire exclusif à Montréal: vente d'un produit révolutionnaire aux garages, concessionnaires et quincailleries. 613-723-8473. AI 6/8, équipé en bureau divers, en face métro Papineau. Serait prêt à prendre associé(e) pour tous genres d'entreprises. 527-3741. ATTENTION INVESTISSEURS! vous possédez un capital de \$25,000 et plus et désirez investir dans des projets immobiliers de première qualité et obtenir des rendements de 15 à 100% alors n'hésitez pas à nous contacter le plus tôt possible. Re/Max Central Hill Inc. crr 842-7614 Hélande AVONS duplex, près St-Bruno, rue commerciale coin résidentiel, rénové, gyroc, plancher bois franc, grand garage (auto, vélo) professionnel ou affaire. 87 000\$, sans option. 461-2437. CIRCULAIRES 4114x111, Imprime et poste, \$15 le 1000, 523-0445. COMMERCE dans le domaine de l'enseignement de la peinture et du dessin. Elaboré depuis 1979, idéal pour un artiste-peintre. Léger capital. Pour informations, appelez ou 481-5113.	718 ARGENT DEMANDE BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés natale. 781-4334. NOUS avons clients pour prêts, intérêts 12% et plus, nous avons garantie par hypothèque. Etude de notaire Schiavon & Gagliardi. 875-7166. 725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT COMPTABILITE, tenue de livres, de qualité. 669-9356. COMPTABILITE, tenue de livres informatisées complètes. Vous donne (recevables, payables, paie, inventaire) ainsi que Bilan et Etat des résultats. Service disponible à votre entreprise directement. Nul besoin de passer système informatique. Jour 875-9533, soir 385-9356
710 OCCASIONS D'AFFAIRES ACHAT de condo-biôtel Cabarets, Rep. Dominique, Bon rendement. Site de choix. 845-6890 ou 466-7062. ACHETERAIS permis de courtier en immobilier, 383-8169 ACHETONS brevets, inventions, commerces et autres. Vente, marketing, finance, 527-8585. AGENTS pour territoire exclusif à Montréal: vente d'un produit révolutionnaire aux garages, concessionnaires et quincailleries. 613-723-8473. AI 6/8, équipé en bureau divers, en face métro Papineau. Serait prêt à prendre associé(e) pour tous genres d'entreprises. 527-3741. ATTENTION INVESTISSEURS! vous possédez un capital de \$25,000 et plus et désirez investir dans des projets immobiliers de première qualité et obtenir des rendements de 15 à 100% alors n'hésitez pas à nous contacter le plus tôt possible. Re/Max Central Hill Inc. crr 842-7614 Hélande AVONS duplex, près St-Bruno, rue commerciale coin résidentiel, rénové, gyroc, plancher bois franc, grand garage (auto, vélo) professionnel ou affaire. 87 000\$, sans option. 461-2437. CIRCULAIRES 4114x111, Imprime et poste, \$15 le 1000, 523-0445. COMMERCE dans le domaine de l'enseignement de la peinture et du dessin. Elaboré depuis 1979, idéal pour un artiste-peintre. Léger capital. Pour informations, appelez ou 481-5113.	712 ASSOCIES DEMANDES ASSOCIE passif avec capital pour achat de restaurant, 251-2618	718 ARGENT DEMANDE BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés natale. 781-4334. NOUS avons clients pour prêts, intérêts 12% et plus, nous avons garantie par hypothèque. Etude de notaire Schiavon & Gagliardi. 875-7166. 725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT COMPTABILITE, tenue de livres, de qualité. 669-9356. COMPTABILITE, tenue de livres informatisées complètes. Vous donne (recevables, payables, paie, inventaire) ainsi que Bilan et Etat des résultats. Service disponible à votre entreprise directement. Nul besoin de passer système informatique. Jour 875-9533, soir 385-9356
714 FRANCHISES FRANCHISE en opération depuis 10 mois, culture pour la famille, occasion, croissance, potentiel exceptionnel, prix intéressant, cause top occupé. 365-3224, soir 366-9253	715 SERVICES FINANCIERS FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 341-1354	735 L'IMMOBILIER RECHERCHE investisseurs pour acheter développement d'un terrain de 1er choix, dans un centre-ville de la rive-sud. Zone multi logements et commercial. Faites vite, temps limité. 461-2436.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.

285-7111

INTRUBAN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

Salles d'urgence: Mme Lavoie-Roux est satisfaite mais non les médecins d'urgence

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et les médecins d'urgence ne s'entendent toujours pas sur la situation qui prévaut dans les salles d'urgence des hôpitaux du Québec.

A mi-chemin de la mise en application du plan de désengorgement des salles d'urgence, Mme Lavoie-Roux réaffirme sa satisfaction: il n'y a plus d'encombrement chronique depuis plusieurs mois et, sauf quelques rares exceptions, aucun patient ne demeure plus de 48 heures à l'urgence.

Les docteurs Jim Ducharme et Jean-Pascal Ouellet reconnaissent qu'il y a amélioration mais, pour eux, la situation est loin d'être satisfaisante. Nos membres nous disent que dans les hôpitaux où la salle d'urgence était engorgée avant les mesures de Mme Lavoie-Roux, la situation n'a pas réellement changé.

Hier matin, Mme Lavoie-Roux était l'invitée de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec qui tient son congrès à Québec. Si elle se dit satisfaite, le ministre ne cache pas que la situation est fragile et que l'on ne peut affirmer qu'il n'y aura jamais plus d'engorgement dans les salles d'urgence des hôpitaux.

Elle a invoqué certains problèmes qu'ont connus des hôpitaux au retour des vacances d'été. Ces hôpitaux avaient admis trop de patients en attente d'une hospitalisation. Nous sommes, dit-elle, au ministère, continuellement en état d'alerte en ce qui concerne la situation.

Le ministre prévoit être en mesure, en décembre, de rendre pu-

blique une première analyse complète des effets des mesures du plan de désengorgement des urgences.

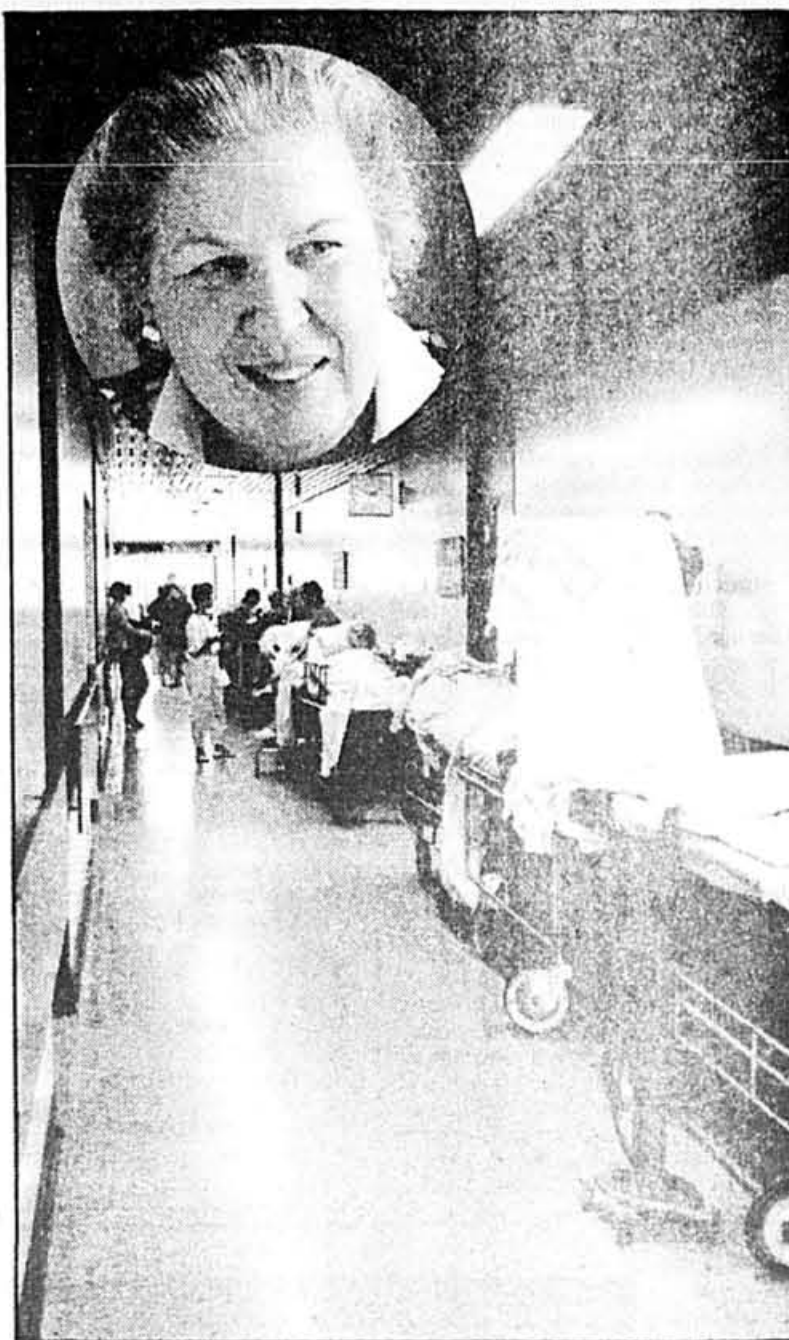
L'Association des médecins d'urgence du Québec, qui tient son congrès en même temps que celui des infirmières et infirmiers, ne partage pas les propos de Mme Lavoie-Roux. Le président sortant, M. Jim Ducharme, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, ne voit pas de changement majeur. «Chez-nous, dit-il, depuis le retour des vacances, la salle d'urgence est tout aussi encombrée qu'il y a cinq ou six mois.»

Il reconnaît toutefois que les mesures du gouvernement ont eu des effets positifs. Par exemple, dit-il, on répond mieux aux besoins des personnes âgées qui se présentent à l'urgence. Ce patient-là est beaucoup mieux traité. Il peut réintégrer son domicile grâce aux services intensifs de maintien à domicile.

Le docteur Ducharme affirme que le problème en est un de gestion des lits. Il préconise, pour la région de Québec, une gestion informatisée. Il s'agirait, tout simplement de diriger les malades dans les hôpitaux où il y a des lits de disponibles. Cette mesure est expérimentée à Hamilton, en Ontario. Elle donne de bons résultats fait remarquer M. Ducharme.

A son avis, il serait également important que le ministère de la Santé et des Services sociaux nomme une personne responsable des services d'urgence.

Le nouveau président de l'Association, le Dr Jean-Pascal Ouellet, de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, félicite Mme Lavoie-Roux pour ses efforts. Toutefois, dit-il, il y a encore des malades dans les corridors. Il ajoute: «on ne peut pas dire que dans un an cela ira mieux.»



Les médecins d'urgence soutiennent que même avec le plan de désengorgement des salles d'urgence mis de l'avant par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux (en mortaise), la situation n'a pas réellement changé.

Informations

La visite du pape aux USA: témoignage de Jules Béliveau



CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information

Deux semaines avant le récent voyage du pape Jean-Paul II aux États-Unis, la présidente de l'Association américaine des chroniqueurs de religion, Helen Parmley, du *Dallas Morning News*, avait jeté sur papier quelques conseils à l'intention des journalistes assignés à la couverture de cet événement. «Après avoir lu ce texte, écrivait-elle, allez vous coucher jusqu'à l'arrivée du pape à Miami.»

C'était à peine une boutade. Notre chroniqueur à la religion, Jules Béliveau, qui a parcouru 8 400 kilomètres et «visité» neuf villes américaines du 10 au 19 septembre, peut en témoigner: au soir du deuxième jour du voyage papal, dans l'autobus conduisant les journalistes de l'aéroport à un hôtel du centre-ville de La Nouvelle-Orléans, il fut plus amusé que surpris de voir un confrère, au beau milieu d'une conversation, tomber soudainement endormi.

Une journée et demie plus tard, dans le restaurant de l'hôtel, c'est le journaliste de *La Presse* lui-même qui cognait des clous près de son verre de jus d'orange et qui fut réveillé par un camarade: «Debout, mon vieux, ce n'est pas encore fini!»

«Assez rapidement au cours du voyage, témoigne aujourd'hui Jules, une grande camaraderie est née dans le groupe des journalistes. Et, aussi, un degré élevé d'épuisement dû à un programme très chargé, à des nuits de sommeil d'environ cinq heures, à la chaleur et au repas pris à la sauvette. Au quatrième jour d'une telle tournée, il arrive assez souvent que les journalistes doivent consulter leurs voisins ou un calendrier de poche pour savoir quel jour ils sont.»

À un tel degré de fatigue, les journalistes fonctionnent déjà «sur le pilote automatique», pour reprendre l'expression de notre chroniqueur. Ceux qui ont eu à couvrir des campagnes électorales ou de longs voyages d'hommes politiques ont connu ce même état physique: le corps puise dans ses réserves d'énergie pour permettre au cerveau de rester en éveil et de ne rien perdre de ce qui peut se dire ou se faire.

Les journalistes réussissent ce tour de force. «Tout au long de la route, dit Jules Béliveau, j'ai lu les journaux américains et je pense que les journalistes ont bien travaillé. Certains croient que les journalistes prennent des raccourcis pour rapporter les propos du pape. Il n'y a pas moyen de faire du journalisme sans résumer un discours en quelques paragraphes. Mais je pense que les journalistes n'ont pas déformé la pensée du pape. Il y en aura toujours qui trouveront que les journalistes n'ont pas traité la matière telle que le pape l'a donnée parce que la matière ne leur plaît pas.»

Quatrième voyage

«Sur le plan de la doctrine, le pape est assez rigide. Il a dit non à l'ordination des femmes à la prêtrise, il est pour la régulation naturelle de la fertilité, il est contre le mariage des prêtres. Les journalistes ont rapporté ses propos.»

Jules Béliveau, chroniqueur à la religion depuis dix ans à *La Presse*, en était à son quatrième voyage avec le pape Jean-Paul II. Il l'a suivi au Mexique au début de 1979, dans le nord et l'est des États-Unis à l'automne de la même année, au Canada en septembre 1984.

Les journalistes ont-ils un poste d'observation privilégié par rapport aux citoyens qui suivent les déplacements du pape à la télévision? «Oui et non. Si le journaliste fait partie d'un pool (groupe restreint de journalistes appelés à couvrir un événement pour l'ensemble de leurs confrères), on peut s'approcher du pape dans les auditoriums ou les cathédrales. Si on n'est pas dans un pool, on est perché dans un enclos qui, s'il est placé dans le premier tiers de la foule, comporte un inconvénient: on ne peut pas en bouger.»

Durant les déplacements du pape dans la papamobile (les journalistes ont calculé qu'elle se déplace à neuf milles et demi à l'heure), les journalistes, les photographes et les cameramen sont en première ligne le long du parcours.

Contrairement à ce que le grand public pourrait croire, les journalistes ne voyagent pas avec le pape: ils le suivent. Les 390 représentants de la presse qui ont fait la tournée du pape aux États-Unis se déplaçaient à bord de deux appareils L-1011 baptisés «Shepherd II» et «Shepherd III», pendant que le pape et sa suite se déplaçaient dans un Boeing 727 surnommé, pour la circonstance, «Shepherd I». Le pape n'a accordé aucune audience privée aux journalistes, même s'il les a publiquement remerciés à Detroit, avant de quitter les États-Unis.

Après avoir accompagné le pape durant quatre de ses voyages, Jules Béliveau porte ce jugement sur les foules qui se pressent sur son passage: «Dans toutes les villes, les gens veulent voir le pape. Cela ne manque pas de toujours étonner ceux qui le suivent. Pendant que le pape passe, les gens sont tout yeux. Quand il est passé, le commentaire qu'on entend le plus souvent, c'est: «le lui vu! le lui vu!» Il y a une espèce d'adulation envers Jean-Paul II. C'est plus grand qu'une admiration humaine.»

Constatant que la majorité des gens, y compris chez les catholiques, ne mènent pas une vie conforme à ses enseignements, Jules Béliveau conclut: «S'il est si populaire, c'est peut-être que les gens ne l'écourent pas beaucoup. Ils aiment le voir.»

Informations, non évangéliser

Jules Béliveau estime que le journaliste doit faire abstraction de ses convictions personnelles s'il veut bien accomplir son travail d'informateur. Il faut décrire, rapporter, sans s'impliquer soi-même. Ce n'est pas toujours facile dans un milieu où il doit côtoyer des gens «qui portent un message dont ils sont eux-mêmes remplis.»

«Certains ne comprennent pas qu'on ne semble pas adhérer à ce qu'ils enseignent, mais qu'on se contente de décrire les réalités, que le journaliste ne soit pas lui-même un évangéliste.»

Il y a quelques années, avant de consentir à lui accorder une entrevue, un groupe de croyants s'inquiétaient: «Etes-vous catholique?» Et Jules Béliveau, imperturbable, de répondre: «Je suis journaliste.»

LE PREMIER SYSTÈME DE PERTE DE POIDS D'AMÉRIQUE DU NORD VIENT TOUT JUSTE

D'OUVRIR nutri/système cliniques minceur

PLUS DE 800 CLINIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD

Nous offrons

- Le nouveau programme exclusif de perte de poids accélérée SURESTART
- Des repas nourrissants et délicieux sans avoir à compter les calories
- Supervision individuelle professionnelle
- Perte de poids garantie

L'offre spéciale ne comprend pas le coût des aliments Nutri / Système exclusifs. Tout le monde ne perd pas du poids de la même façon. SureStart sera inclus dans l'achat d'un programme régulier. Pour les nouvelles clientes seulement. Prend fin le 3 octobre 1987.

VISA MasterCard

OFFRE SPÉCIALE D'OUVERTURE ÉCONOMISEZ 50%*

APPELÉZ DES AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

443-3939 | **682-4444**

5705, boul. Taschereau | 1110, boul. Curé-Labelle

Brossard | **Laval**

Heures d'ouverture: lun. au ven.: 9 h à 19 h; samedi: 10 h à 14 h.

LA SCIENCE À VOTRE PORTÉE

Vous souhaitez être initié à l'étude des sciences?

Vous voulez, dans une approche non mathématique, comprendre les principes scientifiques clés ayant permis la formulation d'hypothèses détaillées sur les origines de l'homme et de l'univers?

Vous voulez saisir les nombreux liens qui relient la science à la société?

L'Université de Montréal vous propose alors, le tout nouveau programme d'étude de 30 crédits en

SCIENCES ET SOCIÉTÉ

On trouve dans ce programme, des cours sur l'astronomie, la physique, la biologie, l'histoire et la philosophie des sciences, les sciences nucléaires et la société.

Date limite d'admission: le 1^{er} novembre 1987

ADMISSIBILITÉ
Les personnes qui avaient 21 ans au 1^{er} mars 1987 s'adressent à la Faculté de l'éducation permanente, 343-6090.

Celles qui n'ont pas atteint cet âge, s'adressent à la Faculté des arts et des sciences, 343-7258.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Faculté des arts et des sciences

Le premier jour

Avec Michel Viens le dimanche de 9h⁰⁰ à 11h⁰⁰

Aujourd'hui, le vice-président de la Société canadienne des postes, M. André Villeneuve, le président du Syndicat canadien des postiers, M. Jean-Claude Parrot, et tout sur le Marathon de Montréal.

CKAC 73 LA SUPERSTATION

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, La langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. La source de la chronique est identifiée chaque semaine en fin de texte.

Les -tique...

- bureautique**
ensemble des techniques informatiques mises en oeuvre pour faciliter le travail de secrétariat dans les entreprises et les administrations, dans le domaine de la production, du stockage et de la mémorisation des textes.
- éducative**
enseignement assisté par ordinateur.
- médiatique**
association des diverses technologies de la communication (micro-informatique, télématique, réseaux, banques de données, audiovisuel, etc.).
- monétique**
ensemble des dispositifs et procédures utilisant l'électronique
- et l'informatique pour développer les transactions financières (distributeurs automatiques de billets, guichets bancaires électroniques, terminaux de point de vente, systèmes de banque à domicile).
- privatique**
utilisation de moyens de traitement de l'information privés, décentralisés, capables de fonctionner sans être tributaires d'un réseau de télécommunications.
- productique**
ensemble des techniques informatiques et automatiques visant à améliorer la productivité dans les processus de production.
- télématique**
ensemble des techniques et des services qui associent les télécommunications et l'informatique.

Source: M. Cossette et S. Aléong, *Circuit*, magazine de langue-communication publié par la STQ, juin 1986.

Les communautés

Accueillir des Chinois en français



LILY TASSO

Lynda Dumais s'est toujours passionnée pour la Chine, sa culture et sa langue qu'elle étudie depuis quatre ans. Il y a trois ans, elle a décidé de faire mieux en accueillant des stagiaires chinois dans son grand appartement du Plateau Mont-Royal.

«La vie ne change pas parce qu'il y a des Chinois dans la maison», souligne celle qui a juste-

ment pour rôle d'intégrer ses hôtes aux activités de la maison, qu'il s'agisse de loisirs, de courses dans les marchés d'alimentation ou tout simplement d'un tour en ville.

Ces stagiaires, des diplômés venant de la République populaire de Chine, lui sont envoyés par CAMEC (Centre à Montréal pour les échanges avec la Chine), toujours à la recherche de familles d'accueil pour un séjour de six semaines au plus. L'organisme a été fondé dans le cadre du Programme d'orientation linguistique et culturelle Canada-Chine de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) en vue de procurer à ces universitaires arrivant dans

un monde inconnu, un milieu familial qui les aidera à mieux comprendre et apprécier la culture et la vie quotidienne au Québec.

«Ce n'est pas la cohabitation qui est intéressante, mais les échanges», prévient Mme Dumais. Une simple émission de télé, par exemple, suffit à les créer, n'étant pas vue du même oeil ni analysée de la même façon par les uns et les autres. Sun Yun Wei, qui bénéficie actuellement de l'hospitalité de Mme Dumais, et Wang Lifang, une ancienne pensionnaire, tous deux natifs de Shanghai et âgés de 30 ans, abondent dans le même sens.

Wang Lifang est professeur de français à Beijing. Elle prépare actuellement une maîtrise en pédagogie et andragogie qui prolongera de 16 mois son séjour à Montréal où elle a pris pension chez des Québécois. Elle trouve indispensable, quand on est stagiaire, de faire ses premiers pas et d'apprendre à se débrouiller avec l'aide d'une famille d'accueil.

Sun Yun Wei, lui, est fonctionnaire à la municipalité de Shanghai où il travaille à la Commission de la science et de la technologie. Francophone, lui aussi, il a déjà séjourné 15 jours en France, il y a trois ans. Il est au Québec depuis une dizaine de mois dans le cadre des échanges avec la Chine pour enrichir ses connaissances en gestion et en administration. Après cinq mois à l'Université du Québec à Chicoutimi, il a passé deux semaines à Dolbeau pour servir d'interprète aux athlètes chinois participant aux championnats cana-

diens d'haltérophilie, et s'est vu décerner le titre de citoyen de cette ville. «Plus on va vers le nord, plus les gens sont chaleureux», lance Sun Yun Wei avec humour. L'accueil qu'il a reçu à Montréal lui a permis de conjuguer sans difficulté ses anciennes habitudes avec les exigences et les impératifs de la vie nord-américaine.

Il rentrera en Chine à la fin de cette année, non sans avoir profité de son voyage au Québec pour faire un saut à New York et à Washington avec l'Association des étudiants chinois de Montréal. «C'est une bonne occasion pour moi de comprendre en profondeur différents modèles du système capitaliste», souligne-t-il.

Quant à Wang Lifang, le Canada est le premier pays étranger qu'elle visite, avec deux balades à Québec et une à Ottawa. «Ça nous donne une vision plus large, verticale et horizontale, du pays», croit-elle.

Les Montréalais désireux d'accueillir des stagiaires chinois peuvent appeler CAMEC au 343-5969.



Mme Lynda Dumais, au centre, encadrée de Mme Wang Lifang et de M. Sun Yun Wei, à qui elle a ouvert sa maison en tant que famille d'accueil.

MELINA MERCOURI À MONTRÉAL

Mme Melina Mercouri, ministre grecque de la Science et de la Culture, inaugurerait officiellement, le dimanche 4 octobre, le Centre hellénique communautaire de Montréal.

La visite de Mme Mercouri à Montréal sera marquée par des manifestations culturelles et artistiques regroupées sous le titre de Mois grec au Canada. Elles comprendront un festival du film grec, un festival de danse, un concert de musique populaire, des représentations théâtrales, séminaires et conférences, avec la participation de nombreux artistes, du poète Nikiforos Vrettakos, du sous-ministre de la Culture, M. Patsaliko, et du vice-recteur du Pandio (Faculté des Sciences politiques), M. Konsta. Un symposium sur «L'identité grecque» est prévu également pour le 27 octobre. Renseignements: 738-2421 ou 340-3574.

MESSE À LA MÉMOIRE DE CAMILLE CHAMOUN

Le Parti national libéral libanais, branche de Montréal, invite la communauté libano-québécoise à une messe commémorative au 40e jour du décès de Camille Chamoun, ancien président du Liban. Elle sera célébrée cet après-midi à 17h30, à la cathédrale St-Maron, 12345 de la Miséricorde.

DON DE LIVRES SUR LE GÉNOCIDÉ ARMÉNIEN

L'Institut montréalais d'études sur le génocide, dirigé à l'université Concordia par les professeurs Frank R. Chalk et Kurt Jonasson, recevra, au cours d'une cérémonie au Faculty Club Lounge du Pavillon Hall, le mardi 29 septembre, à 16h, 65 ouvrages de référence en français et en anglais sur le génocide arménien et l'histoire de l'Arménie. Ces volumes sont offerts par le Comité national arménien du Canada, le Comité des droits arméniens et le Club du livre «Baikar».

PARADE CHRISTOPHE COLOMB

Pour honorer la mémoire de Christophe Colomb, le Congrès national des Italo-Canadiens (Région du Québec) organise, à l'instar des Américains, sa parade annuelle dimanche prochain, le 4 octobre, avec la participation de différentes communautés ethniques de Montréal. Le cortège partira à 14h du coin de l'avenue Atwater et de la rue Sainte-Catherine pour emprunter cette dernière jusqu'au Complexe Desjardins où se produiront des troupes folkloriques de musique et de danse.

FESTIVAL METROPOLIS-BERLIN

Dans le cadre des événements organisés pour souligner le 750e anniversaire de la ville de Berlin, le Goethe-Institut de Montréal et le cinéma Milieu, en collaboration avec le sénat de Berlin, présentent une série de films dont plusieurs inédits sous le thème Métropolis: Berlin. Pour le programme détaillé, appeler au 277-5711.

La proportion des femmes atteintes du sida augmente

United Press International NEW YORK

La proportion de femmes atteintes du sida ne cesse d'augmenter dans les quartiers new-yorkais où cette maladie fait le plus de ravages, a révélé hier une équipe de chercheurs américains. Cette tendance confirme d'autres études selon lesquelles la propagation du virus du sida chez les femmes emprunte de plus en plus la voie des contacts sexuels, alors que le nombre de femmes infectées via l'utilisation de drogues intraveineuses semble se stabiliser.

Aux États-Unis, 6,6 p. cent des quelque 40 000 personnes chez qui l'on a diagnostiqué le sida sont des femmes. Mais dans cer-

tains quartiers de New York, cette proportion atteint jusqu'à 22 p. cent, et continue d'augmenter, a constaté le docteur Ernest Drucker, du Centre médical Montefiore du Bronx.

«Les femmes continuent d'attraper le sida par l'utilisation de seringues infectées. Mais de plus en plus d'entre elles sont infectées par leurs partenaires sexuels», a indiqué le médecin.

Selon les statistiques fédérales, la proportion de femmes sidatiques qui ont contracté le virus par transmission sexuelle était de 14 p. cent en 1982; 17 p. cent en 1984; et 26 p. cent en 1986. L'étude portant sur New York démontre que dans 85 p. cas, leurs partenaires sexuels étaient des narco-

Sirop d'érable et pluies acides ne font pas bon ménage

Presse canadienne PEMBROKE, Ontario

Tout ce que peuvent espérer les producteurs de sirop d'érable tant que dureront les pluies acides, c'est qu'ils ne perdront pas un trop grand nombre d'arbres, soutient un ingénieur forestier québécois.

Selon Mme Lise Robitaille, qui s'adressait hier à l'assemblée annuelle de l'Institut international du sirop d'érable les dégâts causés par les pluies acides sont à la hausse.

Fondé en 1975, l'institut regroupe plus de 15 000 membres dans quatre provinces canadiennes et dans 14 États américains.

L'an dernier, la production de sirop d'érable des membres a régressé de 2,75 millions de kilos pour atteindre 16,5 millions de kilos.

Mme Robitaille a expliqué que les dégâts causés par les pluies acides avaient pour la première fois été constatés il y a une dizaine d'années, mais que les dommages avaient commencé à marquer une nette progression au cours des trois dernières années.

Large advertisement for Audio Express featuring various NEC and Kenwood electronics. Includes models like NEC CT-2020, TV-21, N-906, CT-2620, PI 3716, and Kenwood V-36, V-76, V-1610. Prices range from \$469 to \$1399. Features include 'AUCUN PAIEMENT', 'AUCUN INTÉRÊT', and 'AVANT 1988'.

Advertisement for PORTES & FENÊTRES VERDUN LTÉE. Lists various door and window models with prices. Includes Stanley garage doors, Kaycan vinyl coverings, and RLF windows. Contact information for Montreal, Laval, and Verdun is provided.

TÊTES D'AFFICHE



Guy Pinard

Doyenne des écoles d'ingénierie au Québec, l'École polytechnique de Montréal entreprend cette année sa 115^e année puisqu'elle a été fondée en 1873. La première promotion, celle de 1877, regroupait cinq diplômés. En avril 1987, ils étaient 935 à recevoir le précieux diplôme, portant à 12 000 le nombre d'ingénieurs formés à l'école depuis sa fondation. «Et avec ses 5 300 étudiants, cette institution est la plus grande des 31 écoles ou fa-

cultés de génie au Canada», précise **Michèle Thibodeau De Guire**, adjointe au président et directeur des relations publiques, avec une évidente fierté.

Marguerite Blais, présidente au niveau résidentiel, et **Yves Ryan**, maire de Montréal-Nord, procéderont au lancement de la campagne de Centraide dans Montréal-Nord ce soir, à 17 h, devant l'hôtel de ville.

Deux promotions à souligner

à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, celles de **Jacques L'Abbe** à la vice-présidence Finances, technique et gestion des caisses, et de **Gaetan Couture** à la vice-présidence, Ressources humaines, marketing et communications.

Henri Audet, président du conseil d'administration et chef de la direction du groupe Cogeco est le lauréat du Grand Prix de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française pour 1987.

Les artistes belges **Danielle** et **Jacques Louis Nyst** présentent eux-mêmes leur toute nouvelle oeuvre vidéographique *L'image* aujourd'hui à 14 h, au Musée d'art contemporain.

L'organisme Guidatour vous propose une ballade à pied dans le quartier Maisonneuve, qui était, avant son annexion à Montréal, une des villes les plus industrialisées au pays. Le départ de cette visite de deux heures aura lieu cet après-midi à 14 h, à la station de métro Pie-IX. Pour informations: 844-4021.

Le Musée d'art de Saint-Laurent propose un concert de guitare mettant en vedette **Paul Harrison**. Ce concert aura lieu aujourd'hui à 14 h. Pour renseignements: 747-7367.

P.D.G. (pour **Pedneault, Desautels, Gaudreau**) brosera un tableau en trois dimensions au cours d'une séance de peinture en direct dans le plus pur esprit des Foufounes électriques cet après-midi à 14 h. Pour renseignements: 872-2157.

Mgr Paul Gregoire présidera à l'investiture des chevaliers du Saint-Sépulchre aujourd'hui à

16 h, à la basilique Notre-Dame. Pour informations: 849-1070.

L'habitat Saint-Camille, sur l'avenue Alfred, à Montréal-Nord, présentera une exposition du peintre **Irène McNeil**, du 27 septembre au 2 octobre. L'exposition est ouverte de 13 h à 16 h, puis de 19 h à 21 h.

Les domestiques en milieu urbain au XIX^e siècle. Tel est le titre de l'ouvrage de **Claudette Lacle** que lançait récemment le Centre d'édition du gouvernement du Canada. Ce livre (n° R61-2-9-36F) est disponible au prix de \$15,50 auprès de 170 li-

brairies commerciales associées au centre d'édition. Pour informations: 283-5063.

Gilbert Levesque est heureux de souligner que le musée Louis-Hémon, qu'il dirige encore pour quelque temps, a reçu le prix de la promotion touristique, division Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, c'est **Chislain Gagnon** qui a reçu le titre de personnalité touristique de l'année.

Lise Bacon, vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles du Québec, et **Kathleen Verdon**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, procéderont à l'inauguration du centre Jean-Marie-Gauvreau de-

main à 11 h, au 911, rue Jean-Lalonde.

Patrice Drouin, président de l'Association québécoise du vélo de montagne, procédera au lancement du vélo-trial demain à 12 h 30, au complexe Desjardins. Pour renseignements: 281-1870.

Germain Amoni, président du Village africain, dévoilera la programmation du premier Festival africain d'art demain à 17 h, au 3699, boulevard Saint-Laurent. Le festival se déroulera du 16 au 18 octobre.

A MARDI



Mehta chez Ogilvy

William R.C. Tresham (à gauche), président du magasin Ogilvy, recevait récemment de nombreux invités de marque à l'occasion de la réouverture du magasin à rayons de la rue Sainte-Catherine. On l'aperçoit en compagnie de **Zarin Mehta**, directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal.

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de SEARS

■ Bon. Règle générale, on peut dire qu'à peu près tous les participants ont reconnu **Colette Boky** dimanche dernier. Mais au niveau de l'orthographe, c'est une autre histoire. J'ai trouvé dans le courrier une bonne dizaine de façons différentes d'écrire son nom, et une seule était évidemment acceptable.



Francine Osborne, chef de division à l'Économie, a tiré au sort, parmi les bonnes réponses avec orthographe exacte, les lettres de cinq finalistes, **André Beauchamp**, de Montréal, **Monique Bergeron**, de Saint-Basile-le-Grand, **Michele Boivin**, de Longueuil, **Elisa Pichette**, de Montréal, et **Luc Pomerleau**, de Montréal également, dont les noms s'ajoutèrent à ceux qui étaient admissibles au tirage du mois de septembre. Puis, parmi ces 13 finalistes, notre consœur a tiré au sort la lettre de **Monique Bergeron**, qui a correctement identifié **Colette Boky**. Cette lectrice recevra un bon d'achats de \$100, gracieuseté des magasins Sears et de La Presse. Le prochain tirage aura lieu le 29 octobre, à 11 h.



La personnalité-mystère de cette semaine n'est pas facile à identifier. On peut dire de ce jeune homme qu'il est aujourd'hui un des principaux dirigeants du mouvement coopératif québécois et que son nom était récemment dans l'actualité. Il avait 15 ans au moment de cette photo et fréquentait le collège de Sainte-Anne de la Perade. Si vous reconnaissez cette personne, vous pouvez le faire savoir en écrivant le plus rapidement possible à TÊTES D'AFFICHE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Prière de joindre la date de parution à la réponse.

Montréalités

Une première: le public sera appelé à contribuer au financement de l'Insectarium



MARIANE FAVREAU

Le futur Insectarium de Montréal, qui sera construit au Jardin Botanique, près de la Rose-Raie, nécessitera une mise de fonds de quelque \$2 millions. C'est le Monarque, ce papillon fort populaire au Québec, qui sera l'emblème de ce nouvel équipement municipal.

Il s'agira en fait du premier équipement scientifique au Québec depuis la création de l'Aquarium de Montréal en 1967, indique-t-on. C'est l'importante collection d'insectes du notaire Georges Brossard, dont il fait don à la Ville, qui servira de démarreur à ce projet.

Piloté par M. Pierre Bourque, directeur du Jardin Botanique et responsable à la Ville du module horticulture et sciences, ce dossier de l'Insectarium est déjà fort avancé. Un comité bénévole est sur pied depuis un an et demi, représentant des milieux scientifiques et para-scientifiques, pour travailler au concept du futur Insectarium.

Déjà, des contributions des gouvernements supérieurs sont prévues, via une entente avec Québec qui fournira \$687 500. On évalue à \$1 million la contribution de l'entreprise privée nécessaire à la réalisation du projet.

Le reste, environ \$500 000, on ira le trouver dans le public au moyen d'une campagne de financement populaire. Il semble que ce soit la première fois que la municipalité fera ainsi appel à la générosité du public pour un équipement municipal. Cette campagne se tiendra du 5 novembre au 6 décembre prochain et coïncidera avec une exposition d'insectes au Jardin Botanique.

On devrait en dévoiler la maquette lors du lancement et l'ouverture de cet établissement est prévu, théoriquement, pour mai 1989.

UN HOTEL DE VILLE TROP POPULAIRE?

Le hall d'honneur de l'hôtel de ville est présentement le lieu d'une intéressante exposition de toiles, sculptures et objets acquis

au fil des ans par le Château de Ramezay.

Une collection d'une telle valeur nécessite, on s'en doute, une surveillance spéciale, puisque l'exposition est ouverte à tous.

Or, avec l'assemblée du conseil qui commençait lundi soir pour se poursuivre les jours suivants, les mesures de sécurité se sont, à nouveau, faites très visibles. Et les nombreuses personnes qui s'étaient donné rendez-vous à l'hôtel de ville ont dû passer, tout comme les journalistes, par le tamisage des agents de sécurité, en nombre supplémentaire pour l'occasion. Et sans trouver nécessairement place dans les gradins publics aux places limitées.

Dans ce contexte, la visite du premier ministre Mulroney à l'hôtel de ville, jeudi, créait un problème de surveillance et de logistique particulier. La Ville avait en effet convié, en son honneur, plusieurs centaines de personnes à une réception civique qui a dû se tenir entre le cimaises de l'exposition et sous le regard scrutateur de nombreux agents de sécurité.

ETUDE PRÉLIMINAIRE DU BUDGET EN PUBLIC

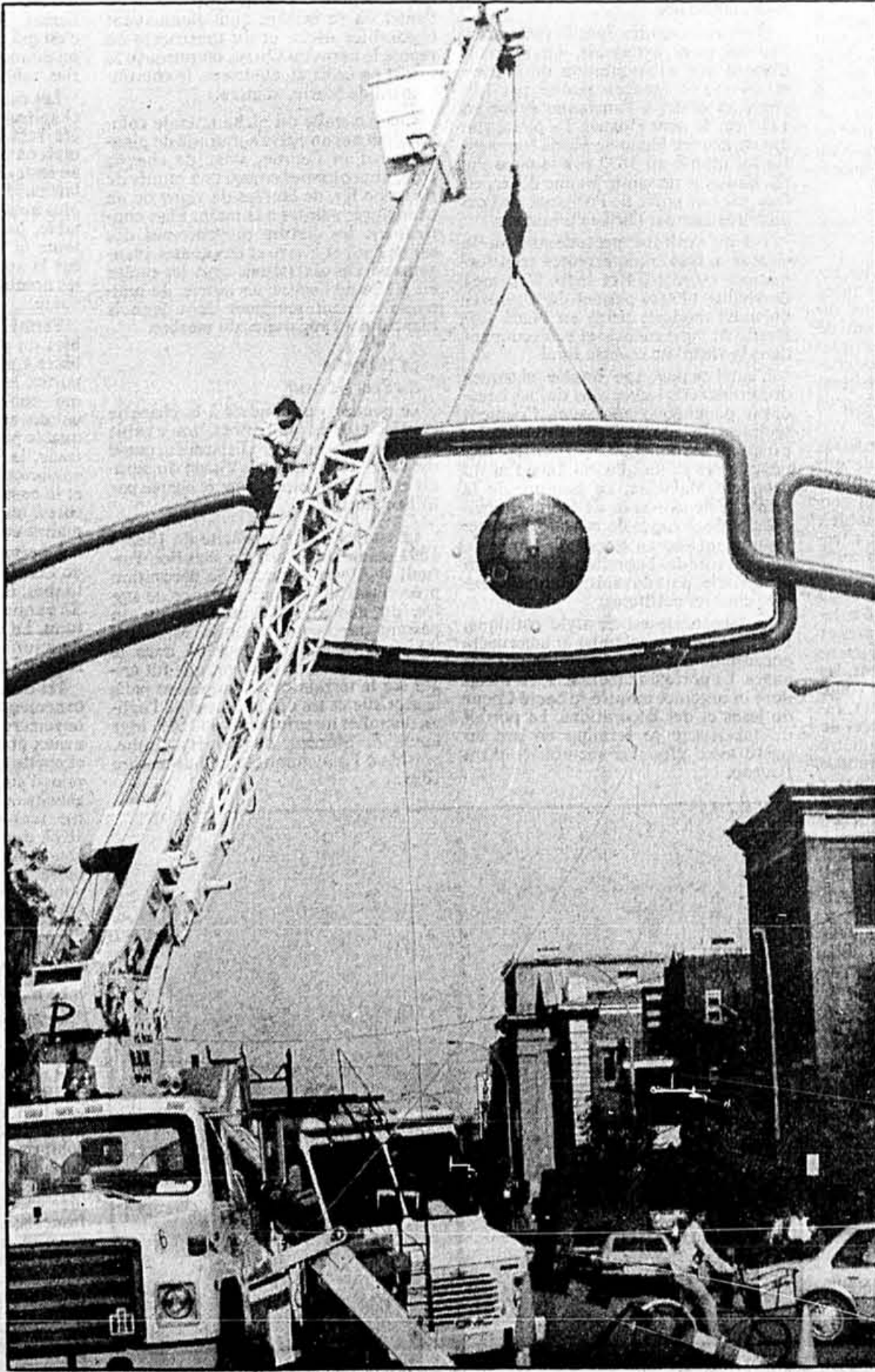
L'étude du budget d'opération de Montréal est toujours une longue et fastidieuse opération qui se termine pratiquement la veille de Noël. En plus d'établir les sommes d'argent dont l'administration a besoin pour faire fonctionner les services, ce budget établit le taux de la taxe foncière sur lequel les propriétaires seront cotisés.

Or, cette année, l'administration Doré-Fainstat innove en confiant aux commissions du conseil municipal l'étude préliminaire du budget 1988 qu'elle publiera le 23 novembre.

Chacune des cinq commissions permanentes du conseil

La Sidac Promenade Ontario, qui s'est dotée de deux «portes» pour distinguer son aire commerciale, ne risque pas de prendre du retard. Ces jours derniers, on installait les horloges dans l'espace prévu aux arches métalliques qui constituent les portes.

PHOTO JEAN COUPLI, LA PRESSE



aura ainsi le mandat d'examiner des postes du budget pertinents aux domaines qu'elle couvre. Les commissions feront rapport de leurs travaux au conseil.

Les commissions auront jusqu'au 6 décembre pour l'étudier en séances publiques. Elles pourront interroger tous les directeurs de services et de sociétés para-municipales et membres du comité exécutif assisteront à ces séances.

Auparavant, c'était le conseil municipal, transformé en comité plénier, qui interrogeait ainsi les directeurs sur leurs projets et demandes de crédits.

Cette année, le conseil siégera à compter 7 décembre et jusqu'à l'adoption du budget, au plus tard le 15 décembre.

En attendant, Québec devra apporter les amendements prévus à la loi de la fiscalité municipale pour faire en sorte que les comptes de taxes des propriétaires résidentiels ne subissent pas de hausses aussi faramineuses que l'an dernier.

Une autre rencontre avec Québec est prévue pour le 22 octobre sur cette question. Le ministre imposera-t-il une limite (plafonnement) à la hausse de l'évaluation foncière pour fin de taxes, ou permettra-t-il un crédit de taxe foncière au secteur résidentiel?

Par ailleurs, la STCUM et la CUM devront également avoir établi leurs budgets respectifs, déterminant ainsi la part financière de Montréal qui est un élément important de son budget.

QUESTIONS D'ÉGOÛTS

Le conseiller de Parc extension a demandé à plusieurs reprises au président de l'exécutif, cette semaine, si la Ville de Montréal faisait nettoyer ses égouts par une compagnie privée. Il se plaint du manque d'entretien des égouts de son quartier qui aurait contribué à amplifier le «sinistre» du 14 juillet dernier.

Or, chaque fois, M. Michael Fainstat lui signalait que le nettoyage des égouts de Montréal est une opération confiée entièrement aux cols bleus de la ville.

Le conseiller Rasouls est revenu à la charge, indiquant un document à l'appui — que la Ville fait affaires depuis longtemps avec une firme privée.

Mais distinguons, de répliquer alors M. Fainstat: cette firme est chargée du nettoyage des puits et non des égouts.

72

RENDEZ
VOUS 921992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA
FONDATION DE MONTREAL

La basilique Notre-Dame, un écrin d'art religieux qui regorge de richesses signées par des artistes réputés.

La basilique Notre-Dame (2)

En regardant au jubé vers l'arrière, on peut apercevoir l'orgue de Casavant fabriqué entre mai 1887 et Pâques 1891, date de son inauguration. Cet orgue remplaçait le précédent fabriqué en 1857 par les ateliers Warren. L'instrument actuel comporte 84 jeux disposés sur quatre claviers et un pédalier. Plusieurs des jeux provinrent du célèbre facteur d'orgues français Aristide Cavaille-Coll. Le buffet décoré en 1894 contient 6 800 tuyaux dont la longueur varie de 32 pieds... à un demi-pouce!

Le bas-côté de l'Épître

Dirigeons-nous maintenant vers le sanctuaire par le bas-côté de la droite. Le tridacne, ce merveilleux bénitier fait d'un coquillage qui porte ce nom, se trouve à l'entrée, du côté droit, près d'une statue sculptée par Benoit Duchesne et représentant sa sœur Marie-Léonie Paradis, fondatrice des sœurs de la Sainte-Famille.

À proximité se trouve la chapelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, avec une statue en chêne et en merisier sculptée en 1928 par Elzéar Soucy, et des murs peints par le Nantais Léonie Denis et le Montrealais Émile Gauthier.

Tout à côté, des portes donnent accès au baptistère construit en 1882, décoré en 1926-27 par Ozias Leduc. Les fonts baptismaux sculptés dans le marbre blanc sont coiffés d'un couvercle en cuivre doré, et protégés par une basse clôture de même matériau. On peut également y remarquer «Le baptême de Jésus» de Maratta, un tronc sculpté en bronze par Philippe Hébert, trois vitraux de Leduc exécutés par la maison Pellus de Montréal, les portes peintes et les meubles en noyer.

Quatre chapelles se suivent du côté ouest, celles des martyrs de la révolution française, de saint Amable, de saint Joseph et du saint Rosaire. À surveiller plus particulièrement: l'autel de saint-Amable datant de 1810, lequel aurait servi de maître-autel dans la première église et est généralement attribué à Louis Quevillon; quatre statues en bois sculptées en France en 1874, le tableau «Madone du rosaire» inspiré du «Sassoferrato» de Gian Battista Salvi, l'autel de Bouriché avec bas-relief sculpté dans le chêne, une petite madone florentine offerte par Pie IX en 1872, ainsi que la croix et les chandeliers ornés d'émaux et fabriqués en France.

À l'extrémité de ce bas-côté se trouve la porte conduisant à la sacristie construite au sud-est de l'église en 1889, et qui mesure 50 pieds de longueur sur 30 de largeur et 30 de hauteur. Dès sa construction, les architectes Maurice Perrault et Albert Mesnard avaient opté pour un système de charpente apparente, illustré au plafond par les caissons et les poutres visibles.

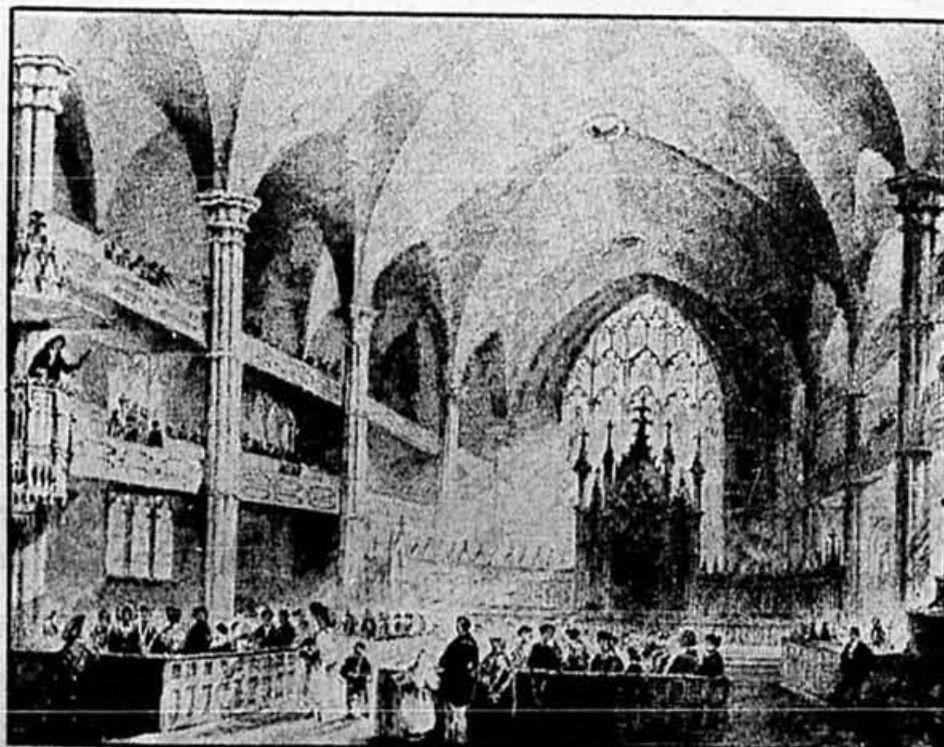
Le sanctuaire

Nous voici rendus dans le sanctuaire. Sur les murs extérieurs, on aperçoit d'abord une «Présentation de Marie» et un «saint Ignace» réalisés par Mignard et offert à l'ancienne église en 1750 par le père Flouget. La petite statue en marbre blanc de Marie Immaculée fut offerte en 1872 par le pape Pie IX. La statue de sainte Jeanne d'Arc, en face, est une copie de l'original de Corbière réalisée par l'artiste lui-même.

Tel qu'expliqué précédemment, le chœur a subi d'importantes transformations entre 1874 et 1880. L'examen de vieilles photos permet de retrouver un autel modeste peint en blanc surmonté de trois niches, et se découpant dans la vitraux du mur du fond.

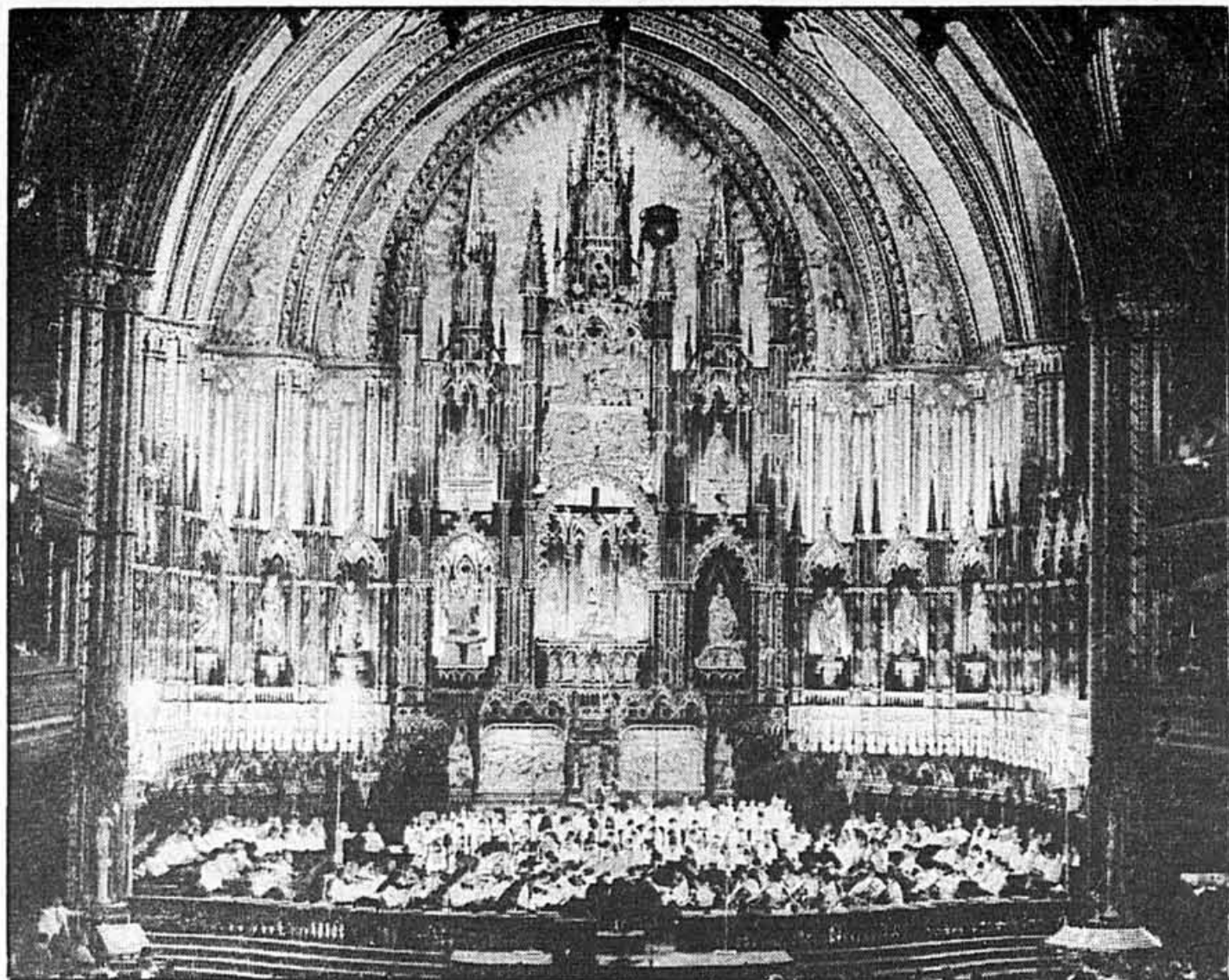
L'autel actuel, son retable gigantesque et les stalles avec dais qui les encadrent de chaque côté sont finement sculptés. Le tableau de l'autel comprend un bas-relief de la «Dernière scène», et des statues du roi David et du prophète Malachie. La bordure de la sainte table est ornée de feuilles de vignes et de grappes de raisins. À l'extérieur et un peu en retrait du tombeau, on peut voir des bas-reliefs de saint Jean avec Marie, puis de saint Charles Borromée chez les pestiférés.

Le tabernacle est de style gothique. L'oeil de Dieu surplombe le tabernacle encadré de bas-reliefs représentant des anges. La porte du tabernacle, en métal doré et argenté, montre le Sacré-Coeur de Jésus et des décorations. Le portail du tabernacle se termine en arc en ogive avec pinacles surmontés d'un fleuron.



L'intérieur de l'église vers 1870.

PHOTO DE VOLPI-WINKWORTH



Le chœur de la basilique Notre-Dame dans toute sa splendeur.

PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

De chaque côté du tabernacle, on peut apercevoir des bas-reliefs représentant des anges, surmontés d'une série d'arcs en ogive, à pendants terminés par une fleche à pinacle surmontée d'un fleuron. De chaque côté de ces bas-reliefs, les sculptures des prophètes Isaïe et Daniel, surmontées d'un balcon avec balustrade à arcades en ogive, et une série d'arcs à pendants trèfles au bas du balcon.

Formées de colonnes surmontées de fleches à fleurons et de niches à arcs en ogive, le retable contient une bonne leçon de théologie. Le retable comprend trois travées verticales. La travée de gauche propose deux visions du sacrifice eucharistique inspirées de l'Ancien testament: celle de Melchisédech et, au-dessus, Moïse devant l'Arche d'alliance. La travée de droite propose deux figures du sacrifice sanglant du Christ, soit le sacrifice d'Isaac au bas, et celui d'Aaron qui offre un agneau sans tache. Enfin, la travée du centre, au-dessus de l'autel où se célèbre quotidiennement le sacrifice divin, et du tabernacle où repose le corps du Christ, on retrouve le Christ en croix et, au-dessus, le couronnement de Marie, sa mère.

Chaque stalle ou niche latérale comporte un arc en ogive surmonté de pinacles et d'un fleuron, avec, de chaque côté, des colonnes engagées à motifs de fleurs de lys, de feuilles de vigne ou de cannelures peintes à la main. Elles contiennent les statues polychromes des saints Paul et Pierre et des quatre évangélistes. Ces six statues sont les seules en plâtre de l'église; les autres, du maître-autel, sont sculptées dans le bois blanc qui a l'apparence du marbre.

La chapelle du Sacré-Coeur

Le couloir qui conduit à la chapelle contient deux peintures, un «saint Jean-Baptiste» de A.S. Falardeau, copie sur celui du Titien, et «Vision du paradis et du purgatoire», oeuvre signée par Minocchieri.

La chapelle fut construite de 1888 à 1891 selon des plans de Maurice Perrault et Albert Mesnard. Sa décoration préconisait un curieux mélange de styles, du néo-gothique au byzantin en passant par le néo-baroque. Mesurant 90 pieds de longueur sur 85 dans le transept, sur 55 de hauteur, elle fut érigée sur le terrain où se trouvaient jadis la sacristie et les dépendances de l'église, démolies au printemps de 1889. Mgr Louis Z. Moreau, de Saint-Hyacinthe, présida à l'inauguration, le 8 décembre 1891.

jusqu'à ce qu'elle soit détruite par un incendie le 7 décembre 1978, la chapelle entièrement décorée en chêne rare et précieux recelait de nombreuses oeuvres d'art religieux. Mentionnons les portes d'entrée, l'autel et le retable d'Arthur Vincent; la balustrade de 50 pieds sculptée par MM. Paquet et Godbout, de Saint-Hyacinthe; et de nombreux tableaux tels la copie de la célèbre «Dispute du Saint-Sacrement», de Raphaël, qui décorait l'arrière-plan du maître-autel; «La veillée d'arme» réalisée par Joseph St-Charles, et d'autres oeuvres signées par Lucien Larose, Jean-Charles Franchère, Charles Gill et H. Beau. Plusieurs de ces tableaux ornaient la bande sise au-dessus de la galerie, bande surmontée d'une claire-voie qui éclairait la chapelle.

La restauration de la chapelle sur ses vieux murs fut réalisée de 1979 à 1982 par les architectes Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, ainsi que par un groupe d'artisans dirigés par Jean-Paul Lemay. Seul le tilleul a été utilisé, et c'est grâce à l'emploi des vernis qu'on a pu donner différentes teintes aux boiseries, rehaussées par la dorure.

Les deux premiers niveaux, jusqu'aux chapiteaux des colonnes romanes, ont été refaits selon les plans originaux, mais on a donné un style contemporain au reste de l'édifice, une décision qui ne fait pas l'unanimité. Les différences les plus notables se situent au niveau du retable, jadis sculpté dans le bois, et de toute la partie au-dessus de la galerie, car là aussi abondaient le bois sculpté et les nombreuses fresques, jusque dans la voûte.

Parmi les éléments les plus remarquables, on peut mentionner les portes réalisées à partir d'éléments des anciennes portes, les colonnes à chapiteau roman qui, comme auparavant, sont réunies par des arcs surbaissés, la galerie remarquable pour la flamboyance de sa balustrade, la richesse de la décoration des colonnes suspendues dont le chapiteau et la base d'ancrage sont richement décorés, les urnes, les portes latérales du maître-autel, les bancs, etc.

Le retable en bronze est une oeuvre de Charles Daudelin. D'un poids de 20 tonnes, il mesure 56 pieds sur 20, et les 32 panneaux ont été coulés en Angleterre. Le mandat avait d'abord été confié à Jordi Bonet, mais ce dernier mourut le 25 décembre 1979.

Les deux autels reprennent le langage ornemental propre à l'église avec leurs ouvertures en ogive, leur parapet à créneaux et leurs pinacles. L'arrière de la chapelle a retrouvé ses escaliers en spirale d'antan. Le confessionnal sur la gauche et «Le baiser de Judas», une statue sculptée par Olindo Gratton en 1892, ont été épargnés par les flammes. Quant à l'orgue, remarquable par son buffet en orme massif harmonisé à la voûte contemporaine de la chapelle, il a été réalisé par les facteurs d'orgue André Guilbault et Guy Thérien, de Saint-Hyacinthe. La chapelle fut rouverte au public le 4 décembre 1982.

Le musée

Le musée soulignait son 50^e anniversaire le 6 juin dernier puisqu'il ouvrit ses portes le 6 juin 1937, à l'instigation de Louis Bouhier, curé de Notre-Dame de 1929 à 1939. Parmi les nombreux objets dignes de mention, on trouve les ornements brodés par Jeanne Le Ber; y compris l'antependium utilisé comme parement de l'autel de l'ancienne église; l'héritage de Mgr Pontbriand, dernier évêque de Québec sous le régime français; des statues comme la Vierge d'Ivoire qui aurait appartenu à Paul Chomedey de Maisonneuve, et la Vierge en argent façonnée vers 1715 et offerte par le roi Louis XV; des pièces d'orfèvrerie et d'argenterie; des peintures, des sculptures, et une importante collection de plans, de dessins et de gravures.

De retour dans l'église

Quatre oeuvres meublent le couloir à la droite de la sortie: «L'éducation de la Vierge» et «Le Christ désignant saint Roch comme patron contre la peste», réalisés par James Bowman en 1855, «Le pape Jean Paul II et les enfants du monde», un email sur cuivre de Bernard Séguin Poirier réalisé pour souligner le passage du pape à l'église le 11 septembre 1984; et «La mort de saint François-Xavier», oeuvre sans date de Louis Dulongpre.

Sur le panneau extérieur du sanctuaire, on peut apercevoir une «Présentation de Jésus au temple» et une «Adoration des bergers», deux oeuvres anonymes provenant de l'ancienne église.

En retournant vers la sortie par le bas-côté de l'Évangile, on croise encore quatre chapelles, celles du Sacré-Coeur, de sainte Anne, de sainte Marguerite Bourgeoys et de saint Jude. Les objets d'art les plus remarquables sont sans doute le tableau de Carnevali, le profil en bronze de Jeanne Mance sculpté par Alice Nolín en 1942, le bas relief en chêne sous la sainte table de la chapelle de sainte Marguerite Bourgeoys, une piéta, un icône de la Passion, une sculpture de bronze de saint Pierre, et un grand crucifix en cèdre sculpté en 1738, vraisemblablement par P. Jourdain dit Labrosse, et enfin, la statue de saint Jude, sculptée dans le tilleul importé d'Italie.

Vous voilà de retour à la porte. En visitant ce bijou d'architecture et de décoration intérieure, vous avez fait ce que font 600 000 personnes chaque année, en très grande majorité des touristes, ébahies par cette église élevée au rang de basilique mineure par le pape Jean-Paul II le 21 avril 1982. Et ne vous étonnez pas si le goût vous prend d'y revenir: vous ne serez pas le seul!

Avis aux collectionneurs: c'est Mgr Jean-Jacques Lartigue et non Mgr Georges Gauthier qui a consacré l'église en 1824. Merci à ceux qui m'ont souligné cet anachronisme.

SOURCES: Ministère des Affaires culturelles: Inventaire de l'église Notre-Dame et de la chapelle du Sacré-Coeur, et documents divers — Fonds Morisset: documents divers — Fabrique Notre-Dame: Notre-Dame et Église Notre-Dame — Lecavalier, Fernand: Notre-Dame — Editions Fides: L'Église de Montréal, 1836-1986 — Journal de la Société des historiens d'architecture d'Amérique (1952): Notre-Dame de Montréal par Alan Gowans — Lahaise, Robert: Les édifices conventuels du Vieux Montréal — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, répertoire d'architecture traditionnelle: Les églises et documents divers — Bosworth, Newton: Hochelaga Depicta — Diocèse de Montréal: Guide de Montréal pour le XXI^e congrès eucharistique international de 1910 — Marsan, Jean-Claude: Montréal en évolution — Le Monde illustre 1891-92, Etudes historiques: Église Notre-Dame de Montréal — Noppen, Luc: Les églises du Québec — Archives nationales du Québec à Montréal: documents divers — Toker, Franklin: Church of Notre-Dame in Montreal — Brosseau, Mathilde: Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada — Prêtres de Saint-Sulpice: La compagnie de Saint-Sulpice au Canada, 1657-1957 — Documentation de La Presse: documents divers.

REPÈRES



Nom: basilique Notre-Dame.
Adresse: 155, rue Notre-Dame ouest.
Métro: station Place-d'Armes.

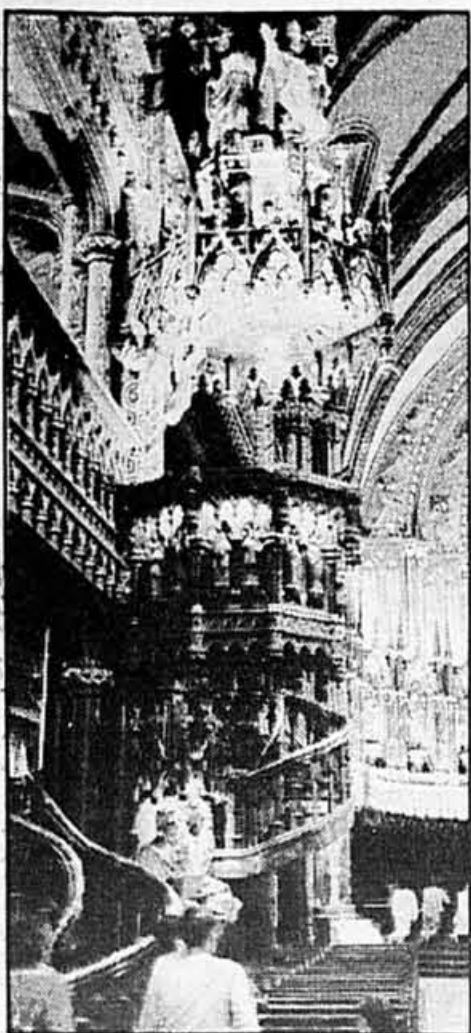


PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU. La Presse

La chaire de Victor Bourgeau avec son escalier en colimaçon sculptée dans le noyer noir.

GUY
PINARD

Le grand intérêt que suscitent l'histoire et l'architecture extérieure de la basilique Notre-Dame n'est rien en comparaison des splendeurs que recèle, à l'intérieur, ce véritable écrin d'art religieux qui se dresse, depuis 1829, du côté sud de la place d'Armes.

L'intérieur de l'église exerce un charme irrésistible, tant par ses dimensions que par la qualité de la décoration réalisée entre 1874 et 1880, avec deux années d'interruption, entre 1876 et 1878, à cause de la crise économique qui se vivait alors à Montréal. Tout n'est que décoration; rien n'est banal du plancher jusqu'aux voûtes.

La première décoration avait été réalisée par l'entrepreneur John Doherty, aidé du fresquiste italien Angelo Pienovi, de New York. Mais la magistrale décoration qu'on peut admirer aujourd'hui a été réalisée par Victor Bourgeau et le sculpteur français Henri Bouriché, avec l'apport d'autres grands sculpteurs et peintres de l'époque, qui ont ajouté leurs noms à la prestigieuse liste de cette «galerie d'art». Bourgeau opta pour une architecture d'inspiration gothique en recourant au style rayonnant français complet par la prolifération des ouvrages en bois à la manière canadienne, ce qui permettait de faire pendant au style d'inspiration anglaise de l'architecture extérieure.

Les principaux travaux de Bourgeau et de Bouriché comprirent l'installation du maître-autel, le murage du chevet de l'église afin d'éliminer le grand vitrail qui ornait jadis le fond du chœur, le percement de trois rosaces dans la voûte suspendue, et le remplacement de la décoration simili-marbre gris-bleu par une décoration polychrome accentuée de feuilles d'or.

L'intérieur de la basilique

En entrant dans l'église, par les remarquables portes en bois du portique, on est tout d'abord frappé par les dimensions; la nef mesure 220 pieds de profondeur sur 60 pieds de largeur, à laquelle il faut ajouter 25 pieds pour chaque bas-côté. Le plancher est légèrement incliné, étant de trois pieds plus bas devant le chœur qu'à l'entrée.

Ensuite, on remarque les 14 fenêtres latérales de 40 pieds de hauteur qui éclairaient l'intérieur. Puis ce sont les trois rosaces en verre peint. Elles percent la voûte suspendue aux combles, peinte par Edmond Archambault, constituée d'étoiles de 22 carats posées une à une.

Les rosaces furent réalisées en 1875 aux ateliers Champigneulle de Barle-Duc, en France. Suivent les élégantes et sveltes colonnes au chapiteau ornementé, dont les faisceaux supportent les deux jubés superposés ainsi que la voûte centrale et les voûtes des bas-côtés. Jadis en bois, ces colonnes regroupées de trois pieds et quatre pouces de diamètre sont en béton depuis 1962. Les grandes fenêtres comprennent, au rez-de-chaussée, onze vitraux historiques réalisées en 1930 et 1931 par Francis Chigot, de Limoges, sur des dessins de Jean-Baptiste Lagacé. Ils illustrent les origines religieuses de Montréal. Au premier jubé les vitraux ont un caractère purement religieux.

Suit la chaire, dont l'installation fut réalisée de 1883 à 1885 à la place de la modeste chaire antérieure réalisée par Pierre-Louis Morin. Dessinée par Bourgeau, cette chaire a été sculptée en noyer noir par le menuisier Joseph Ducharme, tout comme son abat-voix et son escalier en colimaçon. Elle incorpore de nombreuses statues sculptées par Philippe Hébert.

Un quatrième chemin de croix

Le chemin de croix actuel — le quatrième — été peint en 1876 par la maison Champigneulle, mais les oeuvres ne sont pas signées.

Sur les murs derrière le deuxième jubé, on peut apercevoir 12 tableaux peints par l'artiste italien L.G. Capello. Ces tableaux illustrent la vie de la Vierge Marie.

La moitié du monde

Femmes locataires... en liberté surveillée

HUGUETTE ROBERGE

« Je suis une mère de famille monoparentale. Au cours des trois dernières années, le logement a été un gros problème pour moi. J'ai gagné cinq causes devant la Régie du logement. Parce que j'avais la force de me battre et que c'était dans mon caractère. D'autres préfèrent se taire et partir... »

La constatation s'impose, en cette année internationale des sans-abri: les mal logés sont, en grande majorité, des femmes chefs de familles monoparentales. Et c'est pour que tout le monde puisse faire cette constatation et agir pour que les choses s'améliorent, que le groupe « Femmes et logement » tiendra un important colloque à l'Université du Québec à Montréal, les 3 et 4 octobre prochain.

Francine Léonard, citée plus haut, offrira son témoignage au panel d'ouverture de ce colloque. Écoutez-la.

« J'ai 40 ans, et un revenu total de \$833 par mois, dont \$413 de l'aide sociale, le reste d'une petite pension alimentaire et des allocations familiales. Je suis seule pour élever mes trois enfants de 7, 10 et 17 ans. Seule pour les problèmes d'école, seule pour l'entretien de la maison, seule pour faire l'épicerie, seule pour tout ce qui touche la maison et concerne l'équilibre psychologique de la famille. Je suis le pilier de ma famille... »

« Il y a quelques mois, la maison dont j'habitais un logement a été vendue. Le propriétaire voulait faire des réparations et augmenter le loyer à \$450. Comme un tel loyer est bien au-dessus de mes moyens, j'ai dû accepter



Mme Ruth Pilote, du groupe Femmes et logement, et Mme Francine Léonard, mère de famille monoparentale, en plein bardo de déménagement



PHOTOS MICHEL GRAVEL ET ARMAND TROTTIER, La Presse

de m'en aller. J'ai reçu un dédommagement couvrant à peine deux déménagements, mes frais d'entreposage et les autres dépenses encourues. Mais où trouver un logement convenable dans mon quartier, Hochelaga-Maisonneuve, avec trois enfants? »

Francine Léonard a cherché en vain depuis le 1er juillet dernier. Découragée, elle en était venue à envisager de placer ses enfants. Elle s'est rencontrée avec eux dans un camp d'été très modeste. Puis, le temps froid venu, dans une maison de

transition fourni par un centre d'hébergement pour femmes en difficulté. Puis, la chance lui sourit enfin.

Une cooperative

« J'ai réussi à devenir membre d'une cooperative d'habitation. Je viens d'emménager dans un cinq pièces confortable qui me coûte \$175 par mois. Je dois être prête, en contrepartie, à faire partie de comités, à consacrer du temps et des énergies au projet. Je m'en sors. Mais toutes les femmes chefs de famille n'ont

pas ma combativité et ma santé... »

Au colloque « Femmes et logement », on traitera, entre autres sujets, des nouveaux critères d'admissibilité aux HLM jugés discriminatoires envers les femmes chefs de familles monoparentales, puisqu'ils visent à en contingenter le nombre, de manière à assurer un certain « équilibre » de la clientèle de ces habitations à loyer modique.

Et du projet de levée du moratoire sur la conversion des immeubles locatifs en copropriétés divisées, qui laisse entrevoir une nette transformation du marché locatif dans le logement, et une ruée vers le profit et l'exploitation des locataires à faible revenu.

Selon Mme Ruth Pilote, du groupe « Femmes et logement » qui a mené l'an dernier une étude sur le sujet qui a connu un certain retentissement, le colloque constituera un événement qui revêt d'autant plus d'importance que les femmes constituent la majorité des locataires et une très forte proportion des personnes à faible revenu.

« Notre groupe d'Information-Ressources Femmes et logement estime qu'il est temps de voir la réalité des femmes locataires et de la nommer, telle qu'elle est, pour qu'on puisse y apporter des solutions valables » dit-elle.

Le colloque s'adresse principalement aux intervenant-e-s et a comme premier objectif d'ouvrir le dossier « Femmes et logement », de sensibiliser et d'informer la population sur la situation des femmes locataires au Québec, et d'envisager des pistes de solution à court et à long terme aux problèmes d'exploitation et de harcèlement que trop d'entre elles vivent. Il faut s'inscrire le plus tôt possible au: 5675 rue Lafond, Montréal (Québec), H1X 2X6. Au téléphone: (514) 721-3693.

Lise Watier est honorée à Reims

d'après PC

La femme d'affaires montréalaise Lise Watier, présidente de la compagnie de produits de beauté et de parfums, qui avait reçu le « prix Veuve Clicquot » en 86 pour honorer ses qualités de chef

d'entreprise, a été intronisée « amie de la veuve » vendredi, à Reims. Un pied de la vigne de champagne de Verzy porte désormais son nom. D'autres cepes de la même vigne portent des noms célèbres, dont celui de Winston Churchill.

Centre de croissance ÉCOUTE TON CORPS

L'AMOUR INTIME

Ce genre d'amour est difficile à vivre sans accrochage! Pourquoi? Parce que l'être humain pense qu'il doit peiner pour être heureux! Écoutez seulement l'expression courante qui le démontre si bien: « Ça vaut la peine de le faire. » À ÉCOUTE TON CORPS, nous utilisons plutôt l'expression: « Ça vaut le plaisir de le faire. »

Une autre raison importante pour laquelle vivre avec un conjoint est souvent difficile: c'est que dans la vie, nous croyons que l'amour consiste à « être aimé » alors que c'est tout simplement « d'aimer ». Révisons une fois de plus la définition du mot « aimer »: « Aimer, c'est accepter les désirs ou opinions de l'autre même si je ne suis pas d'accord ou même si je ne comprends pas. Aimer, c'est aussi donner ou guider (donner des conseils) sans attentes. »

Vous dites peut-être: « Oui mais... pourquoi faut-il que ce soit moi qui aime en premier? C'est injuste que je donne sans attentes et que mon conjoint ne le fasse pas. Ne vous inquiétez pas car l'amour véritable est contagieux! Si vous commencez dès maintenant à accepter que l'autre vous aime au meilleur de sa connaissance et que vous n'essayez plus de le changer, il se passera de grandes transformations dans votre couple. »

Quand votre conjoint dit ou fait des choses qui semblent inacceptables, regardez-le comme une personne qui souffre beaucoup. Il a sûrement des peurs et ne s'aime pas beaucoup lui-même. C'est à ce moment-là qu'il a le plus besoin de se faire dire ou démontrer que vous l'aimez. **Donnez et vous recevrez.** Voilà une grande loi qui s'applique dans tout! « Ça vaut le plaisir » de l'appliquer dans votre vie intime.

Soirées d'information gratuites le jeudi soir 1er octobre à 19 h 30. Nouvelle série de 10 semaines - mardi soir 6 octobre à 19 h 30.

Pour assister à une soirée-info gratuite, vous devez appeler pour réserver. Places limitées.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834



Par LISE BOURBEAU, psychothérapeute et Fondatrice des Centres ÉCOUTE TON CORPS.

BLOC NOTES

NOUVEAU DEPART

■ Nouveau Départ, un programme d'orientation pour les femmes de 30 ans et plus, vous permet de faire le point, de mieux vous connaître, d'évaluer vos goûts, intérêts, aptitudes et limites, afin de faire le choix le mieux adapté à votre situation. Une série de douze rencontres aura lieu du 5 octobre au 16 novembre, les lundis et mercredis de 13 h à 16 h 30, au Y. W. C. A., au 1355 Dorchester ouest (métro Lucien Lallier). Inf: 866-0416 ou 866-9941.

FORMATION A L'EMPLOI

■ COFFRE (centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi) invite toutes les femmes de la région du Richelieu qui éprouvent des difficultés à réintégrer le marché du travail à s'inscrire à sa prochaine session de formation.

D'une durée de onze semaines, cette session débutera le 19 octobre prochain. Une séance d'information aura lieu le 29 septembre à 13 h 30, au 526 boul. du Séminaire, à Saint-Jean-sur-Richelieu. On peut téléphoner au (514) 348-9254 pour s'inscrire, ou encore se présenter sur les lieux.

ONF: UNE PREMIERE!

L'Office national du film a décidé de se doter enfin d'un programme d'équité en matière d'emploi. Selon la directrice de ce programme, Mme Suzanne Chevigny, deux objectifs sont visés: atteindre la parité entre les femmes et les hommes pour tous les postes permanents et contractuels à l'ONF d'ici 1996; et assurer aux femmes une place équitable dans tous les aspects de la production cinématographique au pays, par la création de programmes de formation et d'apprentissage.

VISITEZ NOTRE SALON DE LA CUISINE 87

ET DE LA SALLE DE BAIN

EN MONTRE TEL QUEL

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

★ VENEZ VOIR EN EXCLUSIVITÉ À MONTRÉAL NOTRE CUISINE EN CHÊNE BLANCHI ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

FINANCEMENT 7.7% DISPONIBLE 1^{re} ANNEE

PREMIERE QUALITE METROPOLITAIN

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE

+ DE 100 MODÈLES EN MONTRE

• CHÊNE • PIN • ERABLE • MELAMINE • CHÊNE BLANCHI • LAQUÉ • CHÊNE • MELAMINE • STRATIFIÉ • CERISIER

SALLE DE BAIN

ESTIMATION DISPONIBLE

- ★ AGRANDISSEMENT DE CUISINE
- ★ BAIN TOURBILLON
- ★ RAJOUT D'UNE PIÈCE
- ★ TRANSFORMATION D'UNE PIÈCE
- ★ GARAGE 1 OU 2 PLACES
- ★ FINITION DE SOUS-SOL
- ★ 29 ANS D'EXCELLENCE EN GROS TRAVAUX DE RÉNOVATION

DISPONIBLE SUR PLACE

- ★ EXPERT EN AMÉNAGEMENT DE CUISINE
- ★ PLANIFICATEUR-CONCEPTEUR
- ★ ESTIMATEUR
- ★ CONSEILLER FINANCIER

*Service de rénovation Métropolitain rembourse la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7.7% durant un an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an fermé, amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente. Effectif à partir du 1er mai 87.

PEINTURE ET NETTOYAGE

Nous offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface de bois est d'abord lustrée puis recouverte de 2 couches de peinture. Seul garant pour une année. Pour l'achat de la maison, nous effectuons l'inspection des parois, nous retirons les extras, murs, plafonds et lugs. Pro-Nazim

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

4058 RUE JEAN-TALON OUEST

SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE ARROW CANADA VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Nous sommes ouvert le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon seulement. Mais nous n'acceptons pas de commande le dimanche.

HEURES D'OUVERTURE

Sam. 10 h à 17 h.
Dim. 11 h à 17 h.
Lun., mar., merc. 9 h à 19 h.
Jeu., ven. 9 h à 20 h.

ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Métropolitain

DEPUIS 1958

Pour une estimation gratuite à domicile. **482-0600**

Pas de service téléphonique le dimanche

29 ANS DE SUCCÈS

Les longues vacances de Gorbatchev alimentent les machines à rumeurs

AFP et UPI
MOSCOU

Mikhail Gorbatchev, le numéro un soviétique, n'a pas été vu en public depuis plus d'un mois et demi et son absence prolongée alimente la machine à rumeurs en Union Soviétique et ailleurs.

M. Gorbatchev a été vu la dernière fois en public lors de sa rencontre, le 7 août dernier, avec un groupe d'enseignants américains en visite au Kremlin.

Le quotidien suédois à grand tirage *Expressen* a affirmé dans sa livraison d'hier que M. Gorbatchev a été absent des affaires ces dernières semaines «pour rester au chevet de sa femme Raisa opérée de l'appendicite».

Le journal de Stockholm s'appuie sur les confidences faites par un chirurgien soviétique, le professeur Sviatoslav Fiodorov, à un confrère suédois de passage à Moscou.

Selon *Expressen*, le professeur Fiodorov a indiqué à son collègue qu'il a eu «mardi dernier un entretien téléphonique avec le secrétaire général qui devait subir un examen prévu de longue date le 15 septembre dans sa clinique spécialisée pour les maladies de l'oeil, examen retardé en raison de l'opération suivie de complications de Mme Gorbatchev».

Mikhail Gorbatchev «n'a jamais été malade mais a prolongé ses vacances en raison de complications intervenues durant l'opération de son épouse qui est restée hospitalisée deux semaines au lieu des trois jours initialement prévus», a précisé le chirurgien soviétique.

Des responsables du ministère soviétique des Affaires étrangères ont démenti que quoi que ce soit aille mal pour M. Gorbatchev. Un porte-parole du ministère, Boris Pyadychev, a déclaré à deux reprises que le secrétaire général est «en vacances dans le sud du pays».



Deux sympathisants des séparatistes tamouls, suspendus à des crochets plantés dans leur chair, avaient été promenés vendredi dans les rues de Jaffna pour manifester leur appui à la grève de la faim entreprise par Amirthalingam Thileepan, le militant mort hier.

PHOTO REUTERS

La violence éclate à Colombo après la mort d'un gréviste de la faim tamoul

Reuter, AFP
COLOMBO

Des Tamouls ont mis le feu à des autocars, hier, à Jaffna, dans le nord du Sri Lanka, après le décès d'un dirigeant séparatiste en «jeûne de la mort», a déclaré un porte-parole des «Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (TLET)».

Amirthalingam Thileepan est mort au 12^e jour de son jeûne, durant lequel il n'avait absorbé ni solide, ni liquide pour appuyer cinq demandes des séparatistes tamouls, notamment la libération de quelque 1 500 d'entre eux.

Sa grève de la faim et de la soif visait à faire pression sur les gouvernements indien et sri-lankais qui avaient signé le 29 juillet un accord de paix prévoyant un cessez-le-feu entre les combattants tamouls et l'armée de Colombo.

Quatre autres militants tamouls poursuivent une grève de la faim.

Selon un porte-parole tamoul, Thileepan est mort au moment où l'émissaire indien Jyotindra Nath Dixit s'entretenait à Jaffna avec le dirigeant du TLET, Velupillai Prabhakaran, au sujet des revendications tamoules. Le retrait des forces de police des zones où les Tamouls sont majoritaires et le

départ des 60 000 colons cinghalais installés dans le district de Trincomalee (Nord-Est du pays) figurent parmi ces revendications.

Prabhakaran avait refusé de demander à Thileepan de cesser son «jeûne de la mort» et avait émis de nouvelles demandes pour un rôle dominant du TLET dans l'administration semi-autonome prévue dans le Nord et l'Est du Sri Lanka par l'accord de paix.

Selon certaines sources, le président sri-lankais, Junius Jayewardene, avait déclaré qu'il était prêt à accepter les revendications du TLET si le mouvement séparatiste proclamait publiquement son soutien au traité de paix du 29 juillet.

Le régime sud-africain est accusé de brutaliser systématiquement les enfants

AFP, Reuter
HARARE (Zimbabwe)

La conférence internationale antiapartheid s'est terminée hier à Harare par des appels pressants pour des pressions internationales sur l'Afrique du Sud afin d'y protéger les enfants contre les mauvais traitements.

L'état d'urgence décrété en juin 1986 a entraîné la détention d'environ 30 000 personnes, dont un tiers d'enfants, a déclaré le révérend Beyers Naude au cours de la séance de clôture. «L'apartheid, dont les agents traquent systématiquement les enfants, rejette le régime sud-africain hors du monde civilisé et une telle forme de gouvernement n'a aucune forme de légitimité», a ajouté l'ancien secrétaire général du Conseil des

Eglises d'Afrique du Sud.

L'archevêque Trevor Huddleston, 74 ans, était le principal organisateur de cette réunion qui rassemblait quelque 500 personnes. On y remarquait notamment Oliver Tambo, président de l'African National Congress (ANC).

La conférence a également lancé un appel à des pressions internationales sur les professions libérales (médecins et avocats) qui coopèrent avec la police pour les détentions d'enfants. Parmi les quelque 500 participants

«Nous condamnons fermement les avocats et les juges qui donnent une légitimité à un système inhumain et les médecins qui gardent secrètes les atrocités commises contre des enfants», a déclaré le révérend Naude.

Des enfants sud-africains sont venus témoigner de tortures subies lors de leur détention par la police. Des juristes et des médecins ont apporté des preuves pour montrer l'envergure et le caractère systématique des détentions d'enfants.

«En une seule journée, j'ai vu plusieurs centaines de cas d'enfants détenus qui avaient visiblement été frappés», a souligné le Dr Wendy Orr, qui a été suspendue de son travail pour avoir fait état de ces informations.

À Pretoria, on a appris hier que 12 Noirs sud-africains, âgés de 14 à 22 ans, ont été tués dans la soirée de vendredi au cours de troubles survenus dans l'agglomération noire de Kwashange, dans le Natal. Selon la police, qui procé-

dait à son compte rendu quotidien des «violences» dans le pays, un certain nombre de jeunes Noirs participaient à une réunion dans une résidence privée lorsqu'ils ont été agressés par un autre groupe qui a mis le feu à la maison.

À Johannesburg, le président sud-africain Pieter Botha a estimé, hier, que des forces contrôlées par les communistes utilisaient les travailleurs de détruire le pays. Le chef de l'Etat, qui prenait la parole lors d'un banquet à Klerksdorp, à quelque 200 km au nord-ouest de Johannesburg, a souligné que l'Afrique du Sud doit être dotée de forces de sécurité fortes. «Ce qui arrivera demain dépend de ce que nous planifions aujourd'hui», a-t-il conclu.

Téhéran considère comme une provocation le coulage par les USA du navire Iran AJR

AFP, Reuter, UPI
MANAMA (Bahreïn)

La tension demeurait vive hier entre l'Iran et les Etats-Unis après la destruction dans le golfe Persique du navire iranien *Iran Ajr*, capturé mardi par les forces américaines, et en dépit de la restitution par Washington à Téhéran de l'équipage de ce bâtiment attaqué par un hélicoptère US.

Les 26 marins iraniens, dont six blessés, ainsi que les corps de trois de leurs camarades morts, ont été confiés par des représentants américains aux autorités d'Oman, qui les ont elles-mêmes remis à des représentants iraniens. L'opération s'est déroulée dans l'après-midi à l'aéroport d'Oman, a indiqué un communiqué du Comité international de la Croix-Rouge.

L'*Iran AJR* a été coulé dans les eaux internationales du Golfe à l'aide de charges explosives placées dans sa coque. Il avait été surpris, mardi, en train de mouiller des mines, selon le Pentagone, mais Téhéran a affirmé qu'il s'agissait d'un cargo transportant du ravitaillement.

L'Iran a demandé à Washington si la destruction de l'*Iran AJR* était une «déclaration de guerre officielle», estimant que cette action constitue une provocation de la part des Etats-Unis visant à ag-

graver et à étendre la tension dans le Golfe».

«L'Iran se réserve le droit de demander des indemnités et des dommages ainsi que d'effectuer des représailles», a déclaré à Téhéran le responsable au du Bureau iranien d'informations sur la guerre.

Par ailleurs, l'Irak a intensifié ses raids contre des pétroliers dans les eaux du Golfe et poursuivi ses opérations en territoire iranien.

Selon Bagdad, l'aviation irakienne a effectué hier matin deux raids contre des objectifs navals, incendiant un pétrolier iranien,

et a attaqué un gisement pétrolier ainsi qu'une station de radio.

Radio-Téhéran a annoncé que 10 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, hier, dans le bombardement par l'aviation irakienne de régions situées dans la province iranienne du Khuzistan (sud-ouest).

Fidji: nombreuses arrestations

Reuter, UPI et AFP
SUVA

Sitiveni Rabuka a renforcé hier sa mainmise sur les îles Fidji, où l'on s'attend à la proclamation d'une république gouvernée par les militaires et détachée du Commonwealth.

Le chef des 2 500 hommes de l'armée fidjienne a ordonné l'arrestation d'hommes politiques, de magistrats et de dirigeants syndicaux lors de son second coup d'Etat en cinq mois. Il a dit avoir reçu l'appui des chefs coutumiers de l'archipel.

Le colonel Rabuka a déclaré hier qu'il voulait que le gouverneur général des Fidji, Ratu Penaia Ganilau, «se repose» pendant la mise en place du nouveau système politique, visant à donner aux Fidjiens de souche (Méla-

nésiens) le contrôle total du pays.

Ganilau, qui dirigeait une administration par interim depuis le premier putsch, le 14 mai, a déclaré hier à des diplomates australiens et néo-zélandais qu'il resterait toujours, au nom de la reine Elizabeth, l'autorité légale des îles Fidji. Il était toujours placé sous surveillance militaire.

Rabuka a déclaré que les tentatives de Ganilau en vue de constituer un gouvernement regroupant les deux ethnies, dont la coalition politique de Timoci Bavadra, l'ancien premier ministre, compromettaient l'objectif de son premier coup d'Etat, qui était d'établir la suprématie politique des Fidjiens de souche.

Les Indiens constituent 49 p. cent de la population totale de l'archipel, qui s'élève à 714 000 habitants. Ils dominent l'économie du pays. L'armée est en re-

vanche contrôlée entièrement par les Mélanésiens, qui regroupent 43 p. cent de la population.

Rabuka a annoncé que les chefs de tribu de l'archipel, qui compte plus de 300 îles, lui ont fait massivement part de leur soutien.

L'ancien premier ministre Bavadra et six de ses anciens ministres ont été arrêtés, ainsi que le secrétaire des syndicats (TUC), James Raman, le maire de Suva, Bob Kumar, et un juge de la Cour suprême.

Le mouvement Taukei, organisation nationaliste anti-indienne, a demandé hier à Rabuka d'instaurer un régime militaire. Son responsable, Ratu Inoke Kubuabola, a déclaré: «Les Fidji ont actuellement besoin d'un gouvernement fort. Un gouvernement militaire est la seule solution. Nous ne voulons plus de gouvernements civils».

Reagan se résigne à augmenter la dette

AFP
WASHINGTON

Ronald Reagan a annoncé, hier, qu'il avait finalement autorisé le relèvement du plafond de la dette américaine de \$2 000 milliards à \$2 800 milliards, qui permet au Trésor de continuer à emprunter jusqu'en mai 1989, acceptant du même coup le passage d'un amendement auquel il était opposé.

Dans son allocution radiophonique hebdomadaire, le chef de la Maison-Blanche a accusé le Congrès de lui «avoir forcé la main» pour qu'il accepte cet amendement, en amenant le gouvernement «au bord de la cessation de paiements».

Les réserves du président ne portent pas en effet sur le relèvement du plafond de la dette, «qu'il n'aurait pas eu d'objection à signer», mais sur l'amendement à la loi Gramm-Rudman attaché à ce texte.

La loi Gramm-Rudman prévoit un retour progressif à l'équilibre budgétaire d'ici à 1993 et cet amendement permet des coupes automatiques dans le budget lorsque ces objectifs de réduction sont dépassés.

En cas de coupes automatiques, ce budget, qui représente environ un quart des dépenses fédérales américaines, serait le premier atteint, et cette idée est notoirement pénible à M. Reagan.

Aux termes de l'amendement à la loi Gramm-Rudman, a-t-il ainsi souligné, «je pourrais être finalement contraint de signer une loi augmentant les impôts ou d'accepter une réduction massive du budget de la Défense nationale, ou les deux».

Tout au long de sa carrière politique, M. Reagan s'est opposé à toute hausse des impôts. Il en avait accepté une en 1982, jurant alors que ce serait la dernière fois.

Hier, il a déclaré qu'il n'avait pas le choix et qu'il devait signer cette loi pour garantir le crédit du gouvernement des Etats-Unis».

Bush chez Jaruzelski

AFP, UPI et Reuter
VARSOVIE

Des son arrivée hier matin à Varsovie, où il a entamé une visite officielle de quatre jours, le vice-président américain George Bush a souligné l'intention des Etats-Unis de jouer un rôle «constructif» dans le processus de «réconciliation» nationale du pays.

Tout en se défendant de vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Etat, M. Bush s'est déclaré fermement disposé à rencontrer des représentants de toutes «les composantes» de la société polonaise. Il s'agit pour lui d'informer au mieux le président Ronald Reagan sur la situation qui prévaut actuellement sur le territoire polonais.

M. Bush est le premier dirigeant américain d'aussi haut rang à venir en Pologne depuis 10 ans, et sa visite couronne un dégel progressif des relations américano-polonaises.

Il a rencontré brièvement hier le chef de l'Etat, le général Wojciech Jaruzelski, qui a qualifié la rencontre de «symbolique».

Le numéro deux américain s'est entretenu aussi avec le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp. L'Eglise catholique, à laquelle appartient plus de 80 p. cent de la population de cet Etat communiste, est une interlocutrice très écoutée du pouvoir.

M. Bush a reçu également plusieurs membres du Club des intellectuels catholiques (KIK) de Varsovie. Bon nombre d'entre eux, sans être des activistes déclarés, n'ont jamais caché leur sympathie pour les idéaux défendus par le syndicat dissous Solidarité.

C'est ce soir — en dehors de son programme officiel — que M. Bush recevra les principaux dirigeants de Solidarité, dont Lech Walesa.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

BELLE-ISLE (Raoul)
BENOIT
 (Mme Maurice)
 (Marie-Jeanne Jobin)
BERNIER
 (Jean-Charles)
BOILEAU (Pierre-O.)
CARON (sœur Claire)
 (sœur Marie de Sainte Victoire)
CINQ-MARS
 (Paul-Emile)
DUFRESNE (Pierrette)
DULONG-OLIVIER
 (Fernande)
GAGNIER
 (dr Paul-Emile)
JUNEAU (Justin)
MILOT (Gertrude)
PARADIS (Benot)
 o.f.m. capucin
SIKORSKI-BARAN
 (Julia)

BELLE-ISLE (Raoul)
 A Longueuil le 24 septembre 1987 à l'âge de 88 ans est décédé M. Raoul Belle-Isle, époux de Raymond Tasse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Marie Robert et ses enfants: Marie-Claude et Brigitte, son fils Jean-René (Dorine Grenier) et leurs enfants Janique et Nadine, son fils Pierre-Paul (Johanne Chiquette) et leurs enfants: Marie-Elise et Jonathan, son frère Jacques Belle-Isle (Pauline Dytotte) et ses sœurs Jeanne Belle-Isle, feu Germaine Belle-Isle (René Lamarre), Annie (Marcel Masson), son beau-frère Paul Tasse et sa belle-sœur Michelle Tasse. Le défunt était retraité du bureau d'assurance Gerard Parizeau. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
 Ed. Darche & Fils
 505, Curé-Poirier o.
 Longueuil
 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 2 h et de la au cimetière Darche. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi à compter de midi.

BENOIT (Mme Maurice)
 (Marie-Jeanne Jobin)
 A Montréal, le 25 septembre 1987 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Marie-Jeanne Benoit, épouse de Maurice Benoit. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Normand (Jocelyne Girard), son petit-fils Eric, sa petite-fille Caroline, sa belle-sœur Jeanne Lardie (Wilfrid) ainsi que ses sœurs: Mme Frédéric Kaux et Mlle Madeleine Jobin, son beau-frère Étienne Hurlcau (Rhea), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
 A. Savaria Ltée,
 (membre R.F.A.O.)
 340 est, Jarry
 Montréal
 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

CARON (sœur Claire)
 (sœur Marie de Sainte Victoire)
 A Pierrefonds, le 25 septembre 1987 à l'âge de 94 ans est décédée sœur Claire Caron, en religion sœur Marie de Sainte Victoire, religieuse du Bon Pasteur, fille de Clovis Caron et de Victorine Picotte. Outre ses sœurs en communauté, elle laisse une sœur Mme Jeanne Caron de Berthierville et ses neveux et nièces. Exposé à la maison provinciale des religieuses du Bon Pasteur, 9465 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds
 Funérailles lundi à 10 h en la chapelle de la communauté et de la cimetière Ste-Genevieve de Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (dr Paul-Emile)
 A Montréal, le 25 septembre 1987 à l'âge de 76 ans est décédé dr Paul-Emile Gagnier, époux de feu Marguerite Le Maître. Il laisse dans le deuil ses filles: Céline, Suzanne (Robert Valliquette), Gisèle (Henry Haugwitz), ses petits-enfants: Mark Anthony, Patrik, Stephanie, Marc, Manon, Michel, Janie, son frère Maurice, ses sœurs Yvonne et Germaine. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & J. R. Deslauriers Ltée
 790, rue Ste-Croix St-Laurent
 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de St-Leonard lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi à partir de 9 h a.m. S.V.P. pas de fleurs.

MILOT (Gertrude)
 A Montréal, le 24 septembre 1987, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Gertrude Milot, épouse d'Edgar Milot. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses sœurs: Mmes Alphonsine (feu Léopold Besner) et Irène (feu Jean-Paul Quintal), ainsi que son frère M. Wilfrid Paradis (Georgette Lamotte). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères: Léopold Milot (Denise Langlois), Germain Milot (Hélène Bissonnette), Gérard Milot (Jeanne Bellefeuille); ses belles-sœurs: Alice Vézina (feu Roland Milot) et Thérèse Milot (Paul Johnson), ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu le lundi 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
 A. Savaria Ltée,
 Membre R.F.A.O.
 340, rue Jarry est
 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 h et de la au cimetière de Sainte-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h.

JUNEAU (Justin)
 A l'île Perrot, le 25 septembre 1987 à l'âge de 65 ans est décédé M. Justin Juneau, époux de Thérèse Jolicoeur, père de Laurin (Danielle Campeau), Claude (Lyné Lessard), Francine (Gilbert Bastien), grand-père de Sara, Genevieve, Guillaume et Felix, il laisse également ses sœurs Marguerite Brutto, Annette (Jos Walsh), Fernande Auger ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr Enr.
 1039, rue Du Collège St-Vincent de Paul
 pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de St-Vincent de Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2 h à 5 h, 7 h à 10 h.

DUFRESNE (Pierrette)
 A LaSalle, le 25 septembre 1987 à l'âge de 56 ans est décédée Mlle Pierrette Dufresne, fille de feu Armand Dufresne et de feu Jeannette Comtois. Elle laisse sa sœur Rejeanne (épouse de Gérard Kentzinger), sa belle-sœur Lucienne (épouse de Robert Dufresne, décédé) ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
 7708, rue Central, LaSalle
 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Sacrement où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures, dimanche de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h, S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

DULONG-OLIVIER (Fernande)
 A Anjou, le 24 septembre 1987, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Fernande Olivier, épouse de feu Adrien Dulong. Elle laisse ses enfants: feu Gilles (Lisette Brisebois), Odette (Pierre Girard), Renée (Marcel Charbonneau) et André (Denise Presseau), ses petits-enfants: Stephanie, Nathalie, Marie-Josée et Eliane, ainsi que freres, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. Exposé à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
 7100, rue Joseph-Renaud Anjou
 Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant à 10 h à la paroisse Notre-Dame-d'Anjou et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites dimanche de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h.

BERNIER (Jean-Charles)
 A l'Hotel-Dieu de Montréal, le 24 septembre 1987, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean-Charles Bernier. Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Dessureault, ses trois filles: Danielle, Sylvie et Marie-Andrée ainsi que son fils P. Richard et leur conjoint, ses deux petits-enfants: Pierre-Olivier et Alexandra, ses deux sœurs: Rita et Louise, son beau-père Arthur Dessureault ainsi que plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu le lundi 28 septembre 1987. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier
 7100, Joseph-Renaud pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François d'Assise. Vos dons seront acceptés à l'Hotel-Dieu de Montréal ou à l'Hotel-Dieu de Sorrel.



M. Real Huard, benevole et maitre-instructeur en réanimation cardiaque, assistée d'une étudiante en médecine de l'Université de Montréal, Pascale Belanger, prélève un échantillon de sang à Mme Pierrette Eyer, coordonnatrice à la Fondation.

On peut connaître son taux de cholestérol en trois minutes

La Fondation du Québec des maladies du coeur, qui tient ce week-end son assemblée générale annuelle, a présenté hier à ses 150 délégués un petit appareil qui permet de mesurer le taux de cholestérol dans le sang.
 Le «Reflotron», mis au point en Allemagne en 1985 par la compagnie Boehringer Mannheim, fournit en moins de trois minutes une indication précise du taux de cholestérol. A partir de quelques gouttes de sang, il permet aux médecins d'obtenir rapidement un bon indice de l'état du système cardio-vasculaire de leurs patients.
 Meme si l'analyse du taux de cholestérol ne permet pas à lui seul de diagnostiquer un risque grave de crises cardiaques, le Reflotron deviendra sans doute, selon Mme Justine Sentenne, nouvelle directrice générale de la Fondation, un instrument d'éducation précieux et utile pour la prévention des maladies du coeur.

La mode du jour

Doigts agiles
 ARTISANAT POUR ENFANTS

Patron No 4027
 Les patrons présentés dans cette pochette conviennent parfaitement aux enfants qui pourront réaliser un village pittoresque, un papillon, peindre sur du tissu, créer de petites figurines, en papier mâché (voitûre, oiseau ci-dessous). La pochette comporte 20 projets, incluant tricots sur bobine avec 4 clous, tissu, marionnettes, et plus encore.
 Artisanat pour enfants
 Patron No 4027

(3,25) TROIS DOLLARS VINGT-CINQ (pas de timbres s.v.p.) pour chaque patron, plus soixante-quinze cents (75¢) par patron pour l'envoi par courrier de première classe et pour les frais de manutention spéciale. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner le numéro de modèle et la taille, ainsi que votre nom et votre adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE CODE POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ecrire à: Alice Brooks, Service des patrons LA PRESSE, 46 Croftland Blvd., Scarborough, suite 20, Ont. M1R 5E9.
 Ils ne sont pas en vente à nos bureaux et on ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de mode.

Alice Brooks

NECROLOGIE

BENOIT PARADIS
 o.f.m. capucin
 Benoit Paradis (Père Raphaël) est décédé à l'Oasis Providence, Montréal le 25 septembre à 11 h 15, après une longue maladie. Né le 8 octobre 1914 à Charlesbourg, de Bernadette Dorion et Arthur Paradis. Après ses premières études à Charlesbourg et à Ste-Anne-de-la-Pocatière, il entra au collège Scraphique des capucins à Ottawa. Noviciat à Limoilou, scolasticat à la Reparation (Montréal) où il fut ordonné prêtre par Mgr Belleau o.m.i. le 16 juin 1940. Son Ministère sacerdotal a été très varié: professeur au Collège Scraphique (1941-1943), vicaire à St-Charles de Limoilou 1943-1952, maître des Novices à Cacouana 1952-1953, prédicateur et commissaire du T.O.F. à Bathurst 1953-1955, commissaire régional du T.O.F. à Québec 1955-1961, commissaire provincial du T.O.F. 1961-1967, étudiant à l'Institut Catholique à Paris 1967-1969, assistant à la Pastorale de la Reparation 1969-1976, vicaire à St-François d'Assise à Ottawa 1976-1978, aumônier au Précieux-Sang 1978-1984. Homme assistant recteur au Sanctuaire de la Reparation en 1984, il n'a pu donner à cette tâche toute l'énergie qu'il était capable, car la maladie du cancer avait déjà commencé son oeuvre. Homme très généreux et d'une grande foi il a fait beaucoup de bien à toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'être sur sa route. Il laisse dans le deuil particulièrement ses frères en religion et ses frères et sœurs: Jeanne Paradis, épouse de Paul-Emile Robitaille, Charlesbourg; Simone, épouse de Raymond Blouin, Québec; Père Armand Paradis, o.m.i., Saint-Albert, Alberta; Charles, époux de Thérèse Bourré, Charlesbourg; Madeleine, épouse de Henri Laroché, Charlesbourg; Sœur Monique Paradis, sœur de la Providence, Montréal; Madame Carmelle Dorion, veuve de Gaston Paradis, Charlesbourg, et de nombreux neveux et nièces. Son corps est exposé à la
Chapelle de La Reparation
 3650, boul. de la Rousselière
 Pointe-aux-Trembles Montréal
 où un service sera célébré lundi à 15 h. Il sera ensuite déposé dans la crypte. Parents et amis sont invités.

BERNIER (Jean-Charles)
 A l'Hotel-Dieu de Montréal, le 24 septembre 1987, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jean-Charles Bernier. Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Dessureault, ses trois filles: Danielle, Sylvie et Marie-Andrée ainsi que son fils P. Richard et leur conjoint, ses deux petits-enfants: Pierre-Olivier et Alexandra, ses deux sœurs: Rita et Louise, son beau-père Arthur Dessureault ainsi que plusieurs neveux et nièces, beaux-frères et belles-sœurs. Les funérailles auront lieu le lundi 28 septembre 1987. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier
 7100, Joseph-Renaud pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François d'Assise. Vos dons seront acceptés à l'Hotel-Dieu de Montréal ou à l'Hotel-Dieu de Sorrel.

NECROLOGIE

BENOIT PARADIS
 o.f.m. capucin
 Benoit Paradis (Père Raphaël) est décédé à l'Oasis Providence, Montréal le 25 septembre à 11 h 15, après une longue maladie. Né le 8 octobre 1914 à Charlesbourg, de Bernadette Dorion et Arthur Paradis. Après ses premières études à Charlesbourg et à Ste-Anne-de-la-Pocatière, il entra au collège Scraphique des capucins à Ottawa. Noviciat à Limoilou, scolasticat à la Reparation (Montréal) où il fut ordonné prêtre par Mgr Belleau o.m.i. le 16 juin 1940. Son Ministère sacerdotal a été très varié: professeur au Collège Scraphique (1941-1943), vicaire à St-Charles de Limoilou 1943-1952, maître des Novices à Cacouana 1952-1953, prédicateur et commissaire du T.O.F. à Bathurst 1953-1955, commissaire régional du T.O.F. à Québec 1955-1961, commissaire provincial du T.O.F. 1961-1967, étudiant à l'Institut Catholique à Paris 1967-1969, assistant à la Pastorale de la Reparation 1969-1976, vicaire à St-François d'Assise à Ottawa 1976-1978, aumônier au Précieux-Sang 1978-1984. Homme assistant recteur au Sanctuaire de la Reparation en 1984, il n'a pu donner à cette tâche toute l'énergie qu'il était capable, car la maladie du cancer avait déjà commencé son oeuvre. Homme très généreux et d'une grande foi il a fait beaucoup de bien à toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'être sur sa route. Il laisse dans le deuil particulièrement ses frères en religion et ses frères et sœurs: Jeanne Paradis, épouse de Paul-Emile Robitaille, Charlesbourg; Simone, épouse de Raymond Blouin, Québec; Père Armand Paradis, o.m.i., Saint-Albert, Alberta; Charles, époux de Thérèse Bourré, Charlesbourg; Madeleine, épouse de Henri Laroché, Charlesbourg; Sœur Monique Paradis, sœur de la Providence, Montréal; Madame Carmelle Dorion, veuve de Gaston Paradis, Charlesbourg, et de nombreux neveux et nièces. Son corps est exposé à la
Chapelle de La Reparation
 3650, boul. de la Rousselière
 Pointe-aux-Trembles Montréal
 où un service sera célébré lundi à 15 h. Il sera ensuite déposé dans la crypte. Parents et amis sont invités.

le Festival du Sud
 du soleil sur toute la ligne!

Les gentilles s'y activent!

On vous emmène!
 Prenez le transport en commun
 pour rencontrer Louis-Paul Allard dans le métro vendredi prochain tandis qu'il animera son émission à la station Pré-IX.

Devinez le nom de la destination Sol-Vac mise en vedette cette semaine et vous pourriez gagner un voyage de rêve pour deux vers le Sud.
 Ecoutez CKAC tous les matins du lundi au vendredi. Entre 5h15 et 8h45, Louis-Paul Allard fait connaître le nom d'un gagnant et livre de nouveaux indices qui augmentent vos chances de gagner.

30 voyages de rêve pour deux à gagner!

SOL-VAC TOURS

le Festival du Sud
 Si on vous dit «Les gentilles s'y activent!», vous songez:

A) au Venezuela
 B) à la république Dominicaine
 C) aux Antilles françaises
 D) à la Jamaïque
 E) au Mexique
 F) à la Barbade

Entrez la bonne réponse et vous pourriez gagner un des 30 voyages de rêve pour deux. La destination sera connue le 30 octobre. Envoyez votre coupon de participation au plus tard le 26 octobre à l'adresse suivante:

Le Festival du Sud
 C.P. 7474
 Succursale A
 Montréal (Québec)
 H3A 4A9

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Code postal _____
 Age _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque
 Chacun des 30 voyages pour deux offerts en tirage a une valeur approximative de 1716\$.
 Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à La Presse et à CKAC/73.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Transports Canada
Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports
Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES
Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:
 Projet: QP-2106
Relocalisation du système C.A.S.S. et l'agrandissement des locaux de la G.R.C. à l'Aéroport de Québec, Québec.

EXAMEN DES DOCUMENTS:
 Fédération de la Construction du Québec (Montréal) Association de la Construction de Montréal (Montréal) Association de la Construction de Québec (Québec).

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$75.00
DATE DE CLÔTURE: 16 octobre 1987
 Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, 1435 Cardinal, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203, (no. Tél. 05-922544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.
 Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.
 Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
J.D. WAGNER
 Directeur Général, Groupe de Gestion des Aéroports
 Région du Québec
 18 septembre 1987

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

«Avis est par la présente donné que Rosemarie Vlajen, domiciliée dans le district de Montréal, s'adresse au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom pour celui de Marie Rosemarie Cherrette.»



La Chasse aux Trésors

se termine
DIMANCHE LE 27 SEPTEMBRE
 SUPER-AUBAINES TOUTE LA JOURNÉE

NE MANQUEZ PAS
 CE SUPER ÉVÉNEMENT.
 SURVEILLEZ LES PAUSES
 PUBLICITAIRES ET DE LA
 PROGRAMMATION RÉGULIÈRE.

AIWA • RCA • PANASONIC • TECHNICS • QUASAR • LUXMAN • HITACHI



Réseau
 Télévision
 Quatre Saisons

J.M.

SAUCIER

CFCF
 cable 11



ANIMATEURS QUATRE SAISONS
 LISE LEFEVRE MICHEL JASMIN

Entre midi et minuit à TVQS - 35



AU RÉSEAU QUATRE SAISONS
 «LE MARGINAL»
 avec
 Jean-Paul Belmondo
 de 13 h à 15 h



ANIMATEURS CFCF
 SUZANNE DESAUTELS DON MCGOWAN

Entre 13 heures et 18 heures à CFCF - 12



AU RÉSEAU CFCF
 «MAD MAX»
 avec
 Mel Gibson
 de 13h30 à 15h30

POUR PROFITER DE CES OFFRES
 EXCEPTIONNELLES

surveillez les pauses publicitaires tout au long
 des films et de la programmation régulière.
 Vous y verrez chaque item apparaître de même
 que sa description. Pour acheter, il ne suffit que
 de composer le numéro indiqué au bas de cette
 annonce.

LIVRAISON GRATUITE

KENWOOD • KYOCERA • OPTEX • SANSUI • SHARP • ZENITH • ELECTROHOME • SHERWOOD

- | | | | | |
|---|--|---|--|--|
| HITACHI 1
Modèle MT-2555
TÉLÉCOULEUR 20"
+ GRATUIT BALADEUR
\$599⁹⁹ | HITACHI 8
Modèle MD-53
SYSTÈME DE SON
+ GRATUIT ÉCOUTEUR ET CASSETTES AUDIO
\$799⁹⁹ | PANASONIC 15
Modèle NE-7506
FOUR À MICRO-ONDES
+ GRATUIT TABLIER DU CHEF, PLAT DE CUISSON, NOURRITURE 60 \$ DE G.F.
\$499⁹⁹ | QUASAR 22
Modèle VH-5371
MAGNÉSCOPE VHS 3 têtes
+ GRATUIT HOUSSE ET 2 CASSETTES T-120
\$649⁹⁹ | HITACHI 29
Modèle TRK-3DB
RADIO PORTATIF À DOUBLE CASSETTE AVEC 5 haut-parleurs
+ GRATUIT CASSETTE FUJI
\$299⁹⁹ |
| AIWA 2
Modèle CA-W35
RADIO PORTATIF
+ GRATUITES CASSETTES FUJI
\$159⁹⁹ | QUASAR 9
Modèle YMQ-5557
FOUR À MICRO-ONDES
+ GRATUIT TABLIER DU CHEF ET NOURRITURE 60 \$ DU CHEF
\$279⁹⁹ | LUXMAN 16
Modèle R113
SYSTÈME DE SON
+ GRATUIT BROUSSE, ÉCOUTEUR
\$999⁹⁹ | KENWOOD 23
Modèle K-46
CHAÎNE STÉRÉO 80 watts
+ GRATUIT CASSETTES ET ÉCOUTEUR
\$899⁹⁹ | HITACHI 30
Modèle VT-1370
MAGNÉSCOPE VHS 3 têtes HQ
+ GRATUIT HOUSSE ET CASSETTES T-120
\$699⁹⁹ |
| AIWA 3
Modèle AD-F260
MAGNÉTOPHONE
+ GRATUITES CASSETTES FUJI
\$199⁹⁹ | KYOCERA 10
Modèle KD-1100U
CAMÉSCOPE 8mm FINEMOVIE 8
+ GRATUIT: FILTRE, CASSETTES ET VALISE DE TRANSPORT
\$1499⁹⁹ | LUXMAN 17
Modèle K-100
MAGNÉTOPHONE À CASSETTES
+ GRATUIT CASSETTES FUJI
\$399⁹⁹ | SHARP 24
Modèle 21KV555C
MONITEUR COULEUR 21"
+ GRATUIT BALADEUR
\$699⁹⁹ | RCA 31
Modèle FPR5618R
TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 21"
+ GRATUIT BALADEUR
\$649⁹⁹ |
| ZENITH 4
Modèle VM6150
MAGNÉSCOPE VHS
+ GRATUIT FILTRE, VALISE ET CASSETTES
\$1095⁹⁹ | RCA 3 têtes Stéréo
Modèle VPT-395
MAGNÉSCOPE STÉRÉO VHS
+ GRATUIT HOUSSE ET 3 CASSETTES
\$699⁹⁹ | SHARP 18
Modèle R-4980C
FOUR À MICRO-ONDES ET GRIL-RÔTISSOIR DÉCONGÉLATION
+ GRATUIT TABLIER DU CHEF ET NOURRITURE 60 \$ DE G.F.
\$299⁹⁹ | SANSUI 25
Modèle A-700
SYSTÈME DE SON 100 watts Télécommande
+ GRATUIT CASSETTES, BROUSSE ET ÉCOUTEUR
\$999⁹⁹ | RCA 32
Modèle FPR-720
TÉLÉCOULEUR 28" STÉRÉO
Style moniteur
+ GRATUIT BALADEUR
\$899⁹⁹ |
| QUASAR 5
YMQ-6666
FOUR MICRO-ONDES
+ GRATUIT: TABLIER, ENSEMBLE DE PLATS, NOURRITURE 60 \$ DE G.F.
\$459⁹⁹ | SHARP 12
Modèle WO-T232C
STÉRÉO RADIO CASSETTE RECORDER
+ GRATUIT CASSETTE FUJI
\$199⁹⁹ | RCA 19
Modèle EXR-350
TÉLÉCOULEUR 14"
\$269⁹⁹ | HITACHI 26
Modèle VMC-30
CAMÉSCOPE FORMAT COMPACT
+ GRATUIT VALISE, CASSETTE T-120 ET FILTRE
\$1 799⁹⁹ | PANASONIC 33
Modèle PV-2700
MAGNÉSCOPE VHS HQ
+ GRATUIT HOUSSE ET CASSETTE T-120
\$499⁹⁹ |
| SANSUI 6
Modèle CDV-350
LECTEUR AU LASER
+ GRATUIT 2 DISQUES LASER
\$349⁹⁹ | TECHNICS 13
Modèle Série 410
+ GRATUIT BROUSSE, CASSETTES AUDIO ET ÉCOUTEUR
\$999⁹⁹ | ZENITH 20
Modèle VR-1820
MAGNÉSCOPE VHS
+ GRATUIT HOUSSE ET CASSETTE T-120
\$499⁹⁹ | SHERWOOD 27
Modèle CRD-167
SYSTÈME POUR AUTO
Radio am-fm, stéréo, cassette, digital, auto-inversion, 4 haut-parleurs.
+ GRATUIT CASSETTES FUJI
\$299⁹⁹ | PANASONIC 34
PC-20P49
TÉLÉCOULEUR 20"
+ GRATUIT BALADEUR
\$599⁹⁹ |
| ELECTROHOME 7
Modèle AVR55
MAGNÉSCOPE VHS STÉRÉO HI-FI
+ GRATUIT HOUSSE ET 3 CASSETTES
\$999⁹⁹ | HITACHI 14
Modèle TE-6520
TÉLÉCOULEUR 28"
+ GRATUIT BALADEUR
\$999⁹⁹ | HITACHI 21
Modèle MT-2770
MONITEUR 21" STÉRÉO MTS
+ GRATUIT BALADEUR
\$799⁹⁹ | SHERWOOD 28
Modèle SS-2050
SYSTÈME DE SON
+ GRATUIT CASSETTE FUJI ET ÉCOUTEUR
\$699⁹⁹ | ELECTROHOME 35
Modèle 50CD03
TÉLÉCOULEUR 21" STÉRÉO MTS
+ GRATUIT BALADEUR
\$799⁹⁹ |

★ SERVICES 5 ÉTOILES ★
 * Équipe de techniciens qualifiés.
 * Équipement de réparation ultra-moderne, supérieur aux normes de l'industrie.
 * Garantie de service sur la plupart des marques.
 * Réparation d'articles non garantis.
 * Flotte de camions de service pour service à domicile.

80 TRANQUILLITÉ AU FOYER
 Pour votre tranquillité d'esprit J.M. Saucier vous offre son service ***** ainsi que 80 mois de garantie à domicile sur pièces et service (moyennant un supplément).

AUCUNS FRAIS
 Sur les cartes de crédit utilisées. Demandez pour votre carte J.M. Saucier.

MONTRÉAL
385-1000
 EXTÉRIEUR (sans frais)
1-800-361-8187

Nos hôtesse se feront un plaisir de prendre votre commande.

CROISIÈRE POUR 2 AUX BAHAMAS
 Courtoisie de
Thomson
 et un monde d'électronique

